

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

-----

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE  
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

# MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE LALO

*Consultant*

**Dr. Chabi Félix BIAOU,**  
*Agro-Economiste*

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,  
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

*Mars 2006*

## TABLE DES MATIERES

Liste des sigles et abréviations .....	4
INTRODUCTION .....	5
1. CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF .....	6
1.1 Situation géographique.....	6
1.2 Le milieu physique.....	6
1.3 L'organisation administrative.....	8
1.4 Les autres acteur de développement de la commune .....	9
2. LE MILIEU HUMAIN .....	9
2.1 Les données démographiques .....	9
2.2 Composition et taille des ménages .....	10
2.3 Les religions .....	10
2.4 Défis environnementaux .....	11
2.5 Habitat et urbanisation .....	12
3 ORGANISATION SOCIALE .....	12
3.1 Pouvoir politique traditionnel .....	12
3.2 Relations entre autorités administratives et traditionnelles .....	12
3.3 Organisations modernes et associations .....	13
3.4 Genre et développement .....	13
4. SECTEURS SOCIAUX .....	14
4.1 Santé et action sociale .....	14
4.2 Education et alphabétisation .....	15
4.3 Arts, culture, sports, loisirs et sécurité .....	17
5: ACTIVITES ECONOMIQUES .....	18
5.1 Agriculture .....	18
5.2 La production animale .....	24
5.3 La pêche .....	26
5.4 Le commerce .....	26
5.5 L'artisanat et le tourisme.....	26
5.6 Industries et activités de transformation .....	27
5.7 Mines et ressources naturelles .....	28
5.8 Transport et communication .....	28
6. ELABORATION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI EVALUATION DU BUDGET COMMUNAL .....	29

6.1	Processus d'élaboration du budget.....	31
6.2	Evolution des différents postes budgétaires et du budget.....	31
6.3	Approches d'élaboration et de mise en œuvre des programmes annuels de travail .....	33
7.	STRATEGIES DE PROMOTION DE L'ECONOMIE LOCALE .....	35
7.1	Les conditions préalables de la promotion de l'économie locale .....	35
7.2	L'environnement favorable à l'émergence des PME .....	36
7.3.	La production agricole et l'élevage .....	36
7.4	La valorisation des sources d'eau .....	37
7.5	L'organisation des couches professionnelles de la commune .....	38
7.6	La disponibilité des intrants et des équipements .....	38
7.7	Les Industries et activités de transformation .....	39
7.8	Le transport et la communication .....	39
7.9	Les ONG, les structures de développement et projets .....	40
7.10	Le label et la recherche des marchés d'écoulement. ....	40
7.11	L'intercommunalité .....	41
8.	STRATEGIES DE VALORISATION DES FILIERES PORTEUSES.....	41
8.1	Identification des filières porteuses .....	45
8.2	Stratégies de valorisation des filières porteuses.....	47
8.3	Rôle de chaque acteur dans la valorisation des filières porteuses.....	47
9.	PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS .....	49
	CONCLUSION.....	50
	BIBLIOGRAPHIE.....	51
	Annexe 1.....	52
	Annexe 2.....	53

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ANCB</b>	Association Nationale des Communes du Bénin
<b>CARDER</b>	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
<b>CCS</b>	Centre Communal de Santé
<b>CEG</b>	Collège d'Enseignement Général
<b>CeRPA</b>	Centre Régional de Promotion Agricole
<b>CLAC</b>	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
<b>CLCAM</b>	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
<b>CS</b>	Circonscription Scolaire
<b>CSA</b>	Centre de Santé d'Arrondissement
<b>CSC</b>	Centre de Santé de Commune
<b>EMAC</b>	Equipe Mobile d'Appui aux Communes
<b>FED</b>	Fonds Européen de Développement
<b>FENU</b>	Fonds des Nations Unies pour l'Environnement
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations Unies pour la Population
<b>HZ</b>	Hôpital de Zone
<b>INSAE</b>	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
<b>MAEP</b>	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
<b>MEHU</b>	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
<b>MISD</b>	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
<b>MSP</b>	Ministère de la Santé Publique
<b>MTPT</b>	Ministère des Travaux Publics et des Transports
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PDC</b>	Plan de Développement Communal
<b>PDL</b>	Projet de Développement Local
<b>PDM</b>	Partenariat pour le Développement Municipal
<b>PME</b>	Petite et Moyenne Entreprise
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PRODECOM</b>	Programme d'Appui au Démarrage des Communes
<b>PTT</b>	Postes, Téléphone et Télécommunications
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SBEE</b>	Société Béninoise d'Energie Electrique
<b>SER</b>	Service d'Entretien Routier
<b>SERHAU</b>	Société d'Etudes Régionales, d'Habitat et d'Aménagement Urbain
<b>SNV</b>	Organisation Néerlandaise de Développement
<b>SONEB</b>	Société Nationale des Eaux du Bénin

## INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups : (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement).

Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Le présent rapport met l'accent sur les potentialités économiques de la commune de Lalo, les stratégies de promotion de l'économie locale et de valorisation des filières porteuses. La première section présente le cadre physique et administratif de la commune, la seconde section analyse les données démographiques, la structure et la composition de la population ; la troisième examine l'organisation sociale alors que la quatrième les secteurs sociaux et les acteurs de développement intervenant dans la commune, la cinquième développe les activités économiques de la commune. La sixième partie essaie d'examiner le processus d'élaboration et de mise en œuvre des programmes annuels de travail, la septième partie met l'accent sur les stratégies de promotion de l'économie de la commune de Lalo alors que la dernière partie donne des grandes lignes de valorisation des principales filières de la commune.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles

- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ; Cela est dû certainement à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.

## **I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF**

Le développement se mène sur un territoire dont il importe d'en maîtriser les contours pour mieux apprécier les choix stratégiques et objectifs de développement économiques.

### **Situation géographique**

La Commune de Lalo est l'une des six (06) subdivisions administratives que compte le Département du Couffo. Située au Sud- Est dudit Département, elle est limitée au nord par les Communes de Klouékanmè (Couffo) et d'Agbangnizoun (Zou), au Sud par la Commune de Bopa (Mono), à l'Est par les Communes de Zogbodomè (Zou) et de Toffo (Atlantique), et à l'Ouest par les Communes de Dogbo et Toviklin. Elle couvre une superficie de 432 km<sup>2</sup>, soit 0,8% de la superficie totale du Bénin. Le chef lieu de la Commune est distant de 150 km de Cotonou, capitale économique du Bénin.

## **1.2 Le milieu physique**

### *1 2.1- Relief et Sol*

La Commune de Lalo, comme l'ensemble des Communes du département du COUFFO, est située entre la plaine côtière et transversale de LONKLI- KETOU et précisément sur le plateau d'Aplahoué. C'est une région de plateaux argileux avec une altitude moyenne de 80 m. L'étude morphologique et topographique de ce relief montre une dépression argileuse : dépression de Tchi.

- *Sol* : Dans la Commune de Lalo, on distingue deux (02) zones Agro – écologiques homogènes: plateaux et dépression de Tchi. Selon le PDC, en se basant sur les travaux pédologiques et cartographiques des sols, on peut identifier :
- *Les vertisols* : On les rencontre partout où le drainage externe est correct ou réduit, et où la topographie est quasi plane. Ce sont les sols de la dépression de Tchi. Ils occupent la plus grande superficie du territoire de toute la Commune de Lalo.

- *Les sols ferralitiques faiblement désaturés* : Sur sédiment argilo-sableux du continental terminal, ces sols se rencontrent par endroits dans tous les arrondissements de la Commune sauf ceux de la dépression de Tchi.
- *Les sols ferrugineux tropicaux* : Ce sont des sols enclavés dans les sols bruns anthropes. Ils ont une couleur beige ocre.
- *Les sols hydromorphes* : Ce sont des sols noirs, limono-argileux en surface et argileux en profondeur. On les rencontre surtout dans les arrondissements de Tohou, Ahomadégbé, Ahodjinnako et une partie d'Adoukandji.

## 1. 2-2 Le Climat et Hydrographie

### - Le Climat

Situé au sud du pays, la Commune de Lalo a un climat de type tropical humide, caractérisé par de faibles écarts de température qui tournent autour de 27°C avec des maxima moyens annuels de 32°C et des minima moyens de 22°C. Ce type de climat qui le caractérise lui permet d'avoir une succession de quatre saisons par an (deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses qui s'alternent) :

- Une grande saison sèche (fiota) de novembre à mars
- Une grande saison pluvieuse (Eli) de mars à juillet
- Une petite saison sèche entre juillet et août
- Une petite saison pluvieuse (Ezo) d'août à novembre.

Les précipitations moyennes annuelles varient entre 900 mm et 1.100 mm. Depuis quelques décennies, les pluies sont de plus en plus aléatoires et les séquences de sécheresse s'observent en pleine saison de pluies. Les mois de décembre et de janvier subissent la pression croissante de l'harmattan, dont le souffle assèche et favorise une forte amplitude thermique pendant la journée.

### - Hydrographie

Les localités du Nord- Est et l'Est de la Commune : Azangbé, Adjassagon, Aboty, Ahomadégbé, Zounhomè et Tohou sont arrosées par le fleuve Couffo sur une longueur de Onze (11) km et ses affluents. On dénombre aussi des étangs dans les localités de Tandji et de Oukanmè.

## 1.2-3 Végétation et faune

### - Végétation

De part son climat et ses sols, la Commune de Lalo est caractérisée par une végétation de savane herbacée et arborée, de forêt, d'essences forestières et de palmeraies. La savane herbacée et arbustive est plus remarquable dans la dépression de Tchi. On y rencontre des espèces végétales telles que : le Baobab (*Adansonia digitata*), de fromager (*Ceiba pentandra*), de lingué (*Azadirachta africana*), Iroko (*Milicia excelsa*). On y trouve également des îlots de forêts qui bordent le fleuve Couffo et des Forêts sacrées à Lalo, Tchito, Zalli, Tandji et Ladikpo couvrant une superficie total d'environ de 0,25ha. La végétation naturelle a subi l'emprise des actions anthropiques dans les autres arrondissements et a laissé place à des plantations forestières telles que : palmier à huile (*Alaëis- guineensis*) eucalyptus (*Eucalyptus torrelliana*), Teck (*Tectona grandis*), terminalia (*Terminalia superba*), neem (*Azadirachta indica*), acacia (*Acacia auriculiformis*) et des vergers d'orangers et de manguiers. La déforestation due à la pression démographique a un impact sur la faune.

#### - *La faune*

A chaque végétation, sa faune. La faune de cette région du pays est essentiellement composée de petits rongeurs (Rat palmiste, souris, aulacodes, lièvre, écureuil, etc.), de ruminants (biches), de reptiles et d'oiseaux tels que les francolins, diverses familles de serpents de même que des phacochères, potamochères et des singes. Le varan et autres espèces de reptiles se trouvent dans les zones de la dépression de Tchi surtout dans les marécages.

### **1.3 L'organisation administrative**

La gestion administrative de la Commune de Lalo est assurée par plusieurs services déconcentrés de l'Etat, les services Communaux et autres structures intervenant dans la Commune.

La Commune est divisée en Onze (11) Arrondissements que sont Lalo, Adoukandji, Ahodjinnako, Ahomadégbé, Banigbé, Gnizounmè, Hlassamè, Lokogba, Tchito, Tohou et Zalli. Ces arrondissements sont subdivisés en 61 unités administratives locales (56 villages et 5 quartiers de villes). Chacun des arrondissements est dirigé par un chef d'arrondissement (CA) élu.

Le village ou quartier est administré par un Chef de village ou de quartier, l'arrondissement par le Chef d'arrondissement et la commune par le conseil communal qui compte 12 membres avec à sa tête le Maire assisté de deux (2) Adjoints.

Selon le PDC de la commune, le personnel de l'administration communale est très vieillissant (la plupart étant au plus à 4 ans de leur retraite) et est très insuffisant. Les animateurs titulaires et permanents des services de la commune ont à peine le

niveau de la classe de troisième des collèges. Il faut noter que le matériel de travail est totalement amorti.

L'implication de la population dans la gestion du développement communal est manifeste à travers la participation de ses représentants à la gestion des micro projets communautaires, des ressources naturelles et à l'élaboration du plan de développement communal. Les citoyens de la commune s'expriment, s'associent, mènent leurs activités civiles et politiques librement.

#### **1.4 Les autres acteurs du développement de la commune**

Certains services déconcentrés de l'état se rencontrent dans la commune de Lalo. La Brigade territoriale de la Gendarmerie, la Circonscription scolaire, le centre de promotion sociale et de la solidarité, le Secteur Agricole, le Centre de santé de la Commune, la Station Radio Rurale et Locale, les trois collèges de la Commune, le Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC), le Service Communal d'Alphabétisation sont ceux dont dispose la commune. Mais la Commune de Lalo ne dispose pas de tous les services déconcentrés de l'Etat tels que : Recette- perception, Recette Auxiliaire des Impôts, la PTT etc. La population est obligée d'aller à Dogbo avant de bénéficier des prestations de ces dernières.

D'autres structures d'appui et de financement sont implantées à Lalo : ce sont :

- *Les ONG*: Plan- Bénin; REPFED, OPOB, OBEBIESS, GRASID, CRAO, CSM, ESAM GRADID, ORADESS, CODEV, AVPN (Association vive le Paysan Nouveau), ARED et autres.
- *Structure de financement*: La CLCAM (Caisse Locale de Crédits Agricole Mutuel), les CREP et les Associations des Services Financiers (ASF).
- CIPEN (Coordination des initiatives et projets d'emplois nouveaux)

## **2 MILIEU HUMAIN**

### **2.1 Les données démographiques**

Le tableau ci-dessus montre la répartition spatiale de la population de Lalo suivant les résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation. Il montre que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans tous les arrondissements. La commune de Lalo compte ainsi plus de 28% de la population du Couffo (SNV, 2004).

Mais une analyse suivant les tranches d'âges montre que la population est encore très jeune (tableau 2); traduisant ainsi les besoins en infrastructures publiques

(écoles, routes, hôpital, etc.), les charges par actif mais aussi l'importance future du marché pour les produits. Cette charge va en croissant si les outils de transformation des ressources naturelles restent rudimentaires et si les intrants agricoles font défaut.

Tableau 1 : Répartition de la population de la commune de LaLo par arrondissement et par sexe

Arrondissements	Masculin	Féminin	Total
Adoukandji	4060	4536	8596
Ahodjinnako	2310	2581	4891
Ahomadégbé	1644	1912	3556
Banigbé	2234	2793	5027
Gnizoumè	3430	4025	7455
Hlassamè	6010	7173	13183
Lalo	4626	5412	10038
Lokogba	5734	6758	12492
Tchito	1849	2039	3888
Tohou	2623	2949	5572
Zali	2374	2613	4987
Ensemble	36894	42791	79685

SOURCE INSAE, 2002

Le taux de croissance de la population est de 2,24% aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Selon le MISD (2001), 93,7% de la population était rurale en 1992 contre 97% en 1999 ; la population reste attachée au milieu rural. Cet attachement au terroir est essentiellement dû à faible taux de scolarisation. En 1999, la densité de la population est près de 144 habitants au km<sup>2</sup>. Mais l'analyse de la population, montre que, de nos jours, la commune connaît un exode rural très prononcé. Les jeunes quittent la commune pour diverses raisons (scolarisation, apprentissage, recherche d'emploi, etc.) pour les centres urbains comme Lokossa, Abomey, Cotonou, etc. Seule la promotion de l'économie de la localité peut freiner relativement ce flux.

## 2.2 Composition et taille des ménages

Selon MISD (opt cit), en 1999, la commune comptait 9330 ménages dont plus de 8440 ménages ruraux. La taille moyenne des ménages est de 6,7âmes en général, mais cette taille est de 6,9 personnes en milieu rural. Le ménage comprend en moyenne 2,6 actifs et plus de 4 enfants. Une analyse suivant les chefs de ménages montre qu'environ 20% des ménages sont dirigés par les femmes (INSAE, 2002).

## 2- 3 Les religions

A l'animisme qui est pratiqué par la majorité de la population s'ajoutent le christianisme, l'Islam et autres. Le christianisme se présente sous plusieurs formes : le Catholicisme, le Christianisme céleste, la Pentecôte de la Foi, l'Assemblée de Dieu, l'Eglise Apostolique, l'Eglise Africaine de réveil, la Paix de Christ. Toutes ces religions prônent la paix, la bonne conduite, la culture de l'amour de son prochain et cohabitent sans heurts. L'œuvre des religions n'est à ce sujet négative, mais il reste beaucoup à faire.

## **2-4 Défis environnementaux**

La Commune de Lalo ne disposant pas encore d'une véritable politique environnementale et d'assainissement, l'insalubrité des lieux publics, la cohabitation des dépotoirs sauvages avec les habitations, les feux de brousse, l'inondation des terres cultivables et le problème de gestion des déchets biomédicaux sont les grands enjeux de la Commune.

### *- Insalubrité des ménages et places publiques*

Elle est caractérisée par la mauvaise gestion des déchets. Les eaux usées sont jetées dans les cours des ménages. Les ordures ménagères et matières fécales jonchent les dépotoirs sauvages à proximité des maisons d'habitation faute de site de décharge finale.

L'insalubrité et l'inobservation des règles élémentaires d'hygiène et d'assainissement s'observent sur les places de marché et les caniveaux de la ville de Lalo.

### *- La dégradation des sols et des voies*

La dégradation des voies et des sols est due à l'action hydrique. Pendant la saison des pluies les terres de Tchi se regorgent d'eau car imperméables. Ainsi après son séjour elle laisse des trous. De même certaines personnes ferment à volonté avec de la terre les rigoles pour se frayer du chemin. Ainsi à la saison des pluies, l'eau de ruissellement laisse les rigoles au profit des chemins tracés. La dégradation des sols est due à la pratique des systèmes culturels, l'utilisation anarchique des engrais chimiques et l'agriculture sur brûlis et les feux de brousse.

### *- Les déchets biomédicaux*

La gestion des déchets biomédicaux se pose avec acuité au centre de traitement de l'ulcère du buruli. Où les eaux usées issues des pansements de ces plaies ne sont pas convoyées dans une fosse appropriée. Ces eaux nauséabondes sont traînées par l'eau de ruissellement vers les marigots d'Awlinta.

## **2-5 Habitat et Urbanisme**

Selon le PDC, la commune de Lalo est une commune rurale, seule une tranche du chef- lieu a été lotie depuis 1986. Mais le recasement n'est pas réalisé jusqu'à nos jours. Aucun des arrondissements n'a connu de morcellement moins encore un plan de lotissement.

Tous les villages des différents arrondissements sont caractérisés par un habitat groupé et dispersé en désordre ne favorisant pas une circulation aisée des véhicules. Les habitations sont faites de cases rectangulaires en terre de barre, de briques ou de claies dont les toits sont couverts de paille ou de tôles.

## **3 : ORGANISATION SOCIALE**

### **3.1 Pouvoir politique traditionnel**

Tous les groupes ethniques ont presque la même organisation sociale. La famille comprend le père (chef), la mère, les enfants, les tantes, les oncles. La collectivité est l'ensemble des familles. Elle a à sa tête, un chef qui est le plus âgé et sage des familles. Les litiges, conflits et différends se règlent au sein des familles ou de la collectivité selon l'ampleur. Mais de plus en plus les forces de l'ordre et la juridiction sont sollicitées. Chaque collectivité trace des lignes de conduite : le moins âgé doit du respect au plus âgé. La femme se soumet, l'inceste et l'adultère sont formellement interdits. Pour préserver la paix la cohésion au sein de la communauté, chacun doit respecter scrupuleusement ces lignes de conduite au risque de subir une lourde punition.

La religion traditionnelle pratiquée est l'animisme ayant des divinités comme "Kuvito ou Egoun, Oro, Sakpata, Dan, Hèbiesso ... Elles réglementent aussi la vie dans la société. Des fautes graves comme l'adultère, l'inceste sont corrigées par les chefs- féticheurs en collaboration avec les chefs coutumiers. Ils procèdent à des cérémonies de purification afin que les fautifs soient de nouveau admis dans la communauté. Le régime marxiste –léniniste et les religions importées comme le christianisme ont un peu bouleversé l'organisation sociale traditionnelle. A ce sujet, la jeune génération perd de vue les réalités coutumières et la délinquance juvénile gagne les communautés.

### **3-2 Relations entre autorités administratives et traditionnelles**

Avec le renouveau démocratique, la revalorisation de notre patrimoine culturel et la promotion de l'authenticité africaine deviennent une grande préoccupation de nos autorités politico- administratives. A cet effet les chefs coutumiers et les chefs religieux traditionnels sont désormais investis de leur pouvoir d'antan dans les limites de leurs compétences : règlement de petits conflits familiaux, organisation

des cérémonies religieuses annuelles en vue de faire face aux calamités naturelles : irrégularité des pluies, inondation,... Ils participent aussi aux séances de travail avec les autorités politico- administratives afin de trouver des solutions aux problèmes de développement de la localité.

La franche collaboration des autorités administratives avec les chefs coutumiers et religieux traditionnels pourrait permettre de fondre les éléments positifs de notre patrimoine culturel aux réalités du monde moderne.

### **3.3 Les organisations modernes et associations**

Il existe une multitude d'organisations dans la commune. On peut citer entre autres : Les associations de développement, les organisations de producteurs /trices (les Unions Communales des Producteurs (UCP) et des Groupements Féminins (UCGF)), les Comités de Gestion de santé (COGEA), les Associations de Parents d'Elèves (APE, CAPE), les associations ou groupes d'entraide, les ONG et quelques partis politiques. Ces organisations interviennent isolément dans la vie économique, sociale, culturelle et politique de la commune. Mais la faible collaboration de l'Administration locale avec ces organisations, l'absence d'une vision partagée du développement et d'un cadre de concertation, et les luttes intestines entre les organisation de la société civile (OSC) sont des contraintes majeures pour l'exploitation des compétences disponibles au niveau de la commune.

En ce qui concerne les partis politiques, ils se font surtout remarquer à l'approche des élections.

### **3.4 Genre et développement**

Le Conseil Communal de Lalo ne possède aucune femme comme chef d'Arrondissement. Ceci montre le faible taux de participation des femmes aux prises de décision. Les facteurs explicatifs de la faible implication des femmes dans la prise de décision sont entre autres : le faible niveau d'instruction des femmes, le poids de la tradition, les occupations ménagères et le manque de solidarité entre elles. Par contre, certains facteurs pourraient favoriser une forte participation des femmes à la prise de décision à savoir : l'alphabétisation et la scolarisation, l'existence des groupements de femmes et la mise en œuvre d'une politique nationale de promotion des femmes.

## **4. SECTEURS SOCIAUX**

Les secteurs sociaux concernent les infrastructures et équipements en matière de santé, d'éducation, d'action sociale et de sports, culture et loisir, mais aussi de leur personnel.

### **4.1 Santé et actions sociales**

Dans ce domaine, la politique de la commune est celle mise en œuvre sur le plan national à savoir : la prévention par les actions de vaccination, la sensibilisation des populations en cas de maladies ayant pour origine l'insalubrité et le non respect des règles élémentaires d'hygiène et la protection des populations contre la vente de médicaments d'origine douteuse. Lalo en tant que chef lieu de la Commune est doté d'un centre communal de santé où est basée l'unité de traitement de l'ulcère de buruli dont le service est assuré par l'ONG médecin sans frontière (MSF).

La commune dispose encore sept (07) centres de santé niveau arrondissement, de deux (02) maternités isolées et de deux dépôts pharmaceutiques. Avec l'appui de l'ONG Plan- Bénin plusieurs villages éloignés des centres de santé d'arrondissements sont dotés d'unités villageoises de santé (UVS). Ces UVS et les centres de santé privés jouent un rôle très important dans l'accès des populations aux soins de santé. Elles sont gérées par des agents de santé. Malgré ces efforts faits par les promoteurs publics et privés, toutes les localités, où il est nécessaire d'installer des centres de santé, n'en sont pas dotées. Aussi faudrait il ajouter que le manque de personnel qualifié et d'équipement constituent les problèmes auxquels est confrontée la commune de Lalo. Celui du manque de personnel qualifié est plus accentué dans les zones de Tchi (Tohou, Ahodjinnako, Tchito, Tchi- Ahomadégbé) car ces milieux sont très déshérités et les agents affectés à ces postes refusent.

Face à ces problèmes, il faudrait envisager la construction d'unités publiques de santé dans ces localités éloignées d'accès difficile telles que Tchito qui n'a que la maternité, Banigbé dépourvu d'un centre de santé autonome et dans leurs villages. Le recrutement, la formation de personnel de santé, la dotation des centres de santé en équipement, l'octroi de prime de poste déshérité aux agents de Tchi sont aussi des solutions envisagées pour permettre la couverture sanitaire de la commune. Le point détaillé des formations sanitaires, de leurs équipements et du personnel est consigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Carte sanitaire de la commune de Lalo

Arrondissement	Type de centre			Personnel disponible				Cabinets de soins
	CCS	CSA	UVS	Médecin	Infirmier	Sage Femme	Autres	
Lokogba	0	1	2	0	5	0	3	1
Gnizoumè	0	0	2	0	1	1	6	1
Lalo	1	0	1	2	9	1	25	0
Hlassamè	0	1	4	0	3	2	3	2
Tchito	0	1	0	0	1	0	2	0
Adoukandji	0	1	2	0	3	1	11	0
Tohou	0	1	0	0	2	0	1	0
Zali	0	1	0	0	1	1	3	0
Ahodjinnako	0	1	0	0	1	1	2	0
Ahomadégbé	0	1	0	0	1	0	2	0
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>27</b>	<b>7</b>	<b>58</b>	<b>4</b>

**SOURCE** : SNV, 2004. Autre comprend aide soignant, matrones etc.

Cette carte montre non seulement l'insuffisance du personnel et des infrastructures mais aussi leur inégale répartition dans la commune. On a donc un médecin pour plus de 30.000 habitants, chiffre très en deçà des normes de l'OMS.

La commune dispose d'un centre de promotion sociale en très mauvais état animé par une seule animatrice qui, bon an mal an, l'entretient correctement. Mais le centre est peu fréquenté pour des raisons d'ignorance, de sa vétusté etc.

#### 4.2 Education et alphabétisation

Dans la commune de Lalo, trois ordres d'enseignement sont assurés : enseignements maternels, primaires et secondaires.

En ce qui concerne les enseignements maternels et primaires qui relèvent de la compétence propre de la commune conformément aux lois de la décentralisation notamment dans les domaines de la construction, de réfections et des équipements, la commune de Lalo n'a que deux Ecoles Maternelles (EM) dans les arrondissements de Lalo et de Hlassamè et ne disposent pas d'équipements adéquats. Peu d'enfants fréquentent ces établissements à cause du niveau de revenu des parents, de l'insuffisance des sensibilisations sur les avantages de ces écoles.

Quant aux écoles primaires, grâce aux appuis de l'ONG Plan Bénin, beaucoup de villages sont dotés d'écoles avec des équipements acceptables. Toutefois on rencontre des écoles en matériaux précaires ou des villages sans école dans certaines localités surtout dans les Tchi où les écoliers sont obligés de faire des kilomètres avant d'avoir accès à une école.

Le tableau suivant présente le nombre d'écoles primaires de la commune, son personnel et l'effectif moyen des écoliers par classe.

On peut dénombrer au total 69 EPP avec 308 salles de classes dont 181 sont en matériaux définitifs dans la commune de Lalo. Les effectifs des écoliers sont

pléthoriques dans les arrondissements de Banigbé, Ahodjinnako où on dénombre moins d'écoles. L'effectif moyen des écoliers par salle de classe est largement au dessus des normes de l'UNESCO qui recommande 50 élèves par classe. Selon le PDC, le taux de couverture en matière d'infrastructures scolaire est de 72,33% et il y a un instituteur pour 91 écoliers.

Les subventions, les dotations, en manuels scolaires et matériels didactiques, non seulement pour promouvoir et encourager la scolarisation des jeunes filles mais aussi pour prendre en charge les frais d'écolage de tous les élèves des écoles primaires publiques ont eu un impact très positif malgré les menaces telles que la mise au couvant, le trafic et la maltraitance des enfants, le mariage forcé. Le taux de promotion scolaire est de 56,7% en général avec 53,62% pour les filles contre 58,58% pour les garçons. Le taux d'abandon de 41% est encore élevé compte tenu des pesanteurs sus mentionnées (SNV, 2004).

Par ailleurs, le problème le plus préoccupant est celui de manque d'enseignants qualifiés. Les enseignants dits « contractuels » et « communautaires » hypothèquent dangereusement l'avenir de l'école. Il faudra former et recycler ces enseignants dans des écoles professionnelles car les séances d'unités pédagogiques organisées dans les écoles au cours desquelles les enseignants échangent sur les questions pédagogiques ne sont pas suffisantes.

Tableau 3: Infrastructure et personnel de l'éducation primaire dans la commune de Lalo

Arrondissement	Nombre d'EPP	Effectif moyen/classe	Personnel enseignant		
			Titulaire	Contractuel	Communautaire
Adoukandji	8	64	8	7	21
Ahodjinnako	2	88	2	2	1
Banigbé	5	110	7	3	16
Gnizoumè	7	56	9	10	12
Hlassamè	13	74	20	14	25
Lalo	9	63	18	7	21
Lokogba	10	66	18	8	15
Tchi ahomadégbé	4	61	6	1	7
Tchito	4	50	6	4	6
Tohou	3	55	3	1	3
Zali	4	55	4	4	11
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>67</b>	<b>101</b>	<b>61</b>	<b>168</b>

Extrait du PDC, 2004

L'enseignement secondaire quant à lui est dispensé dans trois (03) collèges d'enseignement secondaire publics et dans un collège privé, tous de cycle 1. Il s'agit respectivement des CEG de Lalo, de Hlassamè, de Lokogba et de la « Demeure ». Cet ordre d'enseignement connaît d'une manière générale les mêmes problèmes que le primaire surtout en ce qui concerne le manque de qualification professionnelle de plus de 90% du personnel enseignant, l'insuffisance de salle de cours en matériaux définitifs. Les tableaux suivants nous présentent la situation de l'enseignement secondaire dans la commune.

Tableau 4. Nombre de collège et personnel enseignant dans la commune

Arrondissement	Nombre de collèges		Personnel enseignant				
	Public	Privé	communautaire		contractuel	Professeur simple	Professeur certifié
			public	Privé			
Lalo	1	1	41	6	3	5	0
Hlassamè	1	0	20	0	1	2	0
Lokogba	1	0	7		0	1	0
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>68</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>0</b>

Source : Extrait du PDC, 2004

Par rapport à l’alphabétisation qui contribue à l’évangélisation et la transcription de la pharmacopée en langues nationales, elle est assurée grâce aux appuis de certaines ONG nationales ou internationales intervenant dans le domaine. Dans ce secteur d’enseignement il reste à définir et à appliquer une politique visant à soutenir l’alphabétisation comme la gratification et le recyclage des maîtres alphabétiseurs, instituer des concours littéraires en alphabétisation et diminuer le coût élevé des manuels d’alphabétisation. Le tableau ci-dessous nous présente le nombre de centres d’alphabétisation, l’effectif des coordonnateurs et maîtres alphabétiseurs et les divers promoteurs qui œuvrent dans ce domaine dans la Commune de Lalo.

Tableau 5: Situation de l’alphabétisation

Centres		Maîtres alphabétiseurs	coordonnateurs	Centres post alphabétisation
Public	Privé			
15	17	15	3	2
				Un journal

Source : Extrait du PDC, 2004

### 4.3 Arts, culture, sports, loisirs et sécurité

Selon le PDC, la commune de Lalo bénéficie dans ce domaine d’une maison de jeunes en construction dans le chef lieu depuis six ans, mais elle est inachevée. La commune dispose aussi d’une bibliothèque à Kuivonhoué, de centres de loisir construits par plan- Bénin à Djibahoun et à Adoukandi, de deux aires de jeu à Lalo et une à Lokogba et du centre de loisir et d’animation culturelle (CLAC) de Lalo qui constitue un point d’attraction des jeunes qui viennent se divertir par des jeux et par la lecture grâce à la bibliothèque qui s’y trouve.

Plusieurs rythmes folkloriques sont pratiqués dans la commune. C’est le cas de Toba, Adjahouessa, Zinli, Gota, Tchinkounmè, Sakpata, Lissahoun, Hèbièssouhoun, Gangan, Atchinouhoun, Agounvikoto, Agbadja, Adjoba, Massègohoun,. Il existe des clubs de théâtre et de jeux ‘domino bellotte.

Les espaces verts sont rares à Lalo centre et les aires de jeu qui existent sont uniquement dans les établissements scolaires et se rencontrent seulement dans deux arrondissements sur onze (11). On note aussi l'inexistence des structures d'encadrement des jeunes. Dans le domaine des sports et loisirs beaucoup d'efforts doivent être déployés pour relever le défi.

## **V- ACTIVITES ECONOMIQUES**

L'analyse des activités économiques est effectuée dans ce chapitre à travers la disponibilité et la qualité des facteurs de production, leur accessibilité, le niveau de production, la contribution de l'activité au revenu des habitants et parfois au revenu de la commune, et les structures d'accompagnement de ces activités.

### **5.1 Agriculture**

#### *5.1.1 Facteurs de production :*

Les facteurs de production les plus en vue sont la terre, la main d'œuvre, les intrants, le financement.

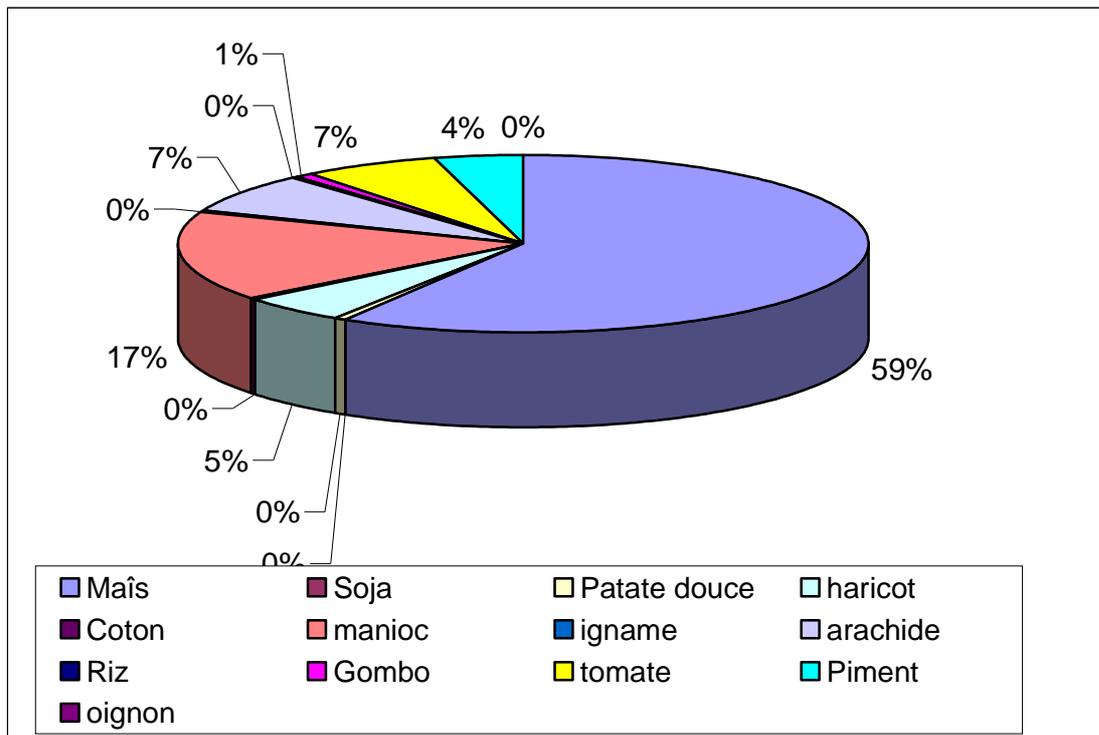
Dans cette commune, on distingue en gros deux types de sols : les sols hydromorphes de la zone des Tchi et les sols ferrugineux des plateaux. La nature archaïque des outils ne permet pas aux baves populations d'exploiter correctement les premiers qui sont les plus riches et les plus étendus. Ainsi la population se concentre sur les sols marginaux qui se dégradent continuellement à cause des systèmes culturaux et de la pression foncière. La jachère qui permet la régénération des terres est inexistante sur ces sols de plateau. Par ailleurs, dans ces zones de Tchi se rencontrent d'importants puits artésiens qui font jaillir de l'eau 24h sur 24h. Cette eau peut servir à l'irrigation et rendent ces terres moins pénibles à travailler.

Dans tout le pays, la main d'œuvre agricole est non seulement vieillissante et sans qualification. Dans cette commune, l'incapacité d'exploiter ces terres noires et la forte concentration sur les terres de plateau obligent les jeunes à quitter leur vider les villages pour devenir des conducteurs de taxi moto. Les connaissances agricoles les plus suivies sont celles héritées des parents. Les structures d'appui (ONG, structures étatiques) essaient de rehausser ces connaissances. Mais la faible rentabilité et la marginalisation des activités agricoles ont rendu l'activité moins attrayante.

Malgré sa situation marginale par rapport à la production du coton, les paysans et les structures de l'Etat s'efforcent encore de continuer à en produire. Ce qui permet de rencontrer l'utilisation d'engrais sinon l'accès aux intrants est très pénible surtout pour les cultures vivrières et de les autres cultures de rente.

Les structures de financement existent mais leur accès est souvent pénible par manque de garantie; les taux appliqués sont encore incompatibles à de gros investissements agricoles. Ainsi les quelques crédits octroyés ici portent sur le fonds de roulement et les outils utilisés sont encore la houe et le coupe-coupe.

Figure 1: Importance des différentes cultures dans la commune de LALO en 2003-2004



Source : Elaboré à partir des données du MAEP, 2004

### 5.1.2 Productions

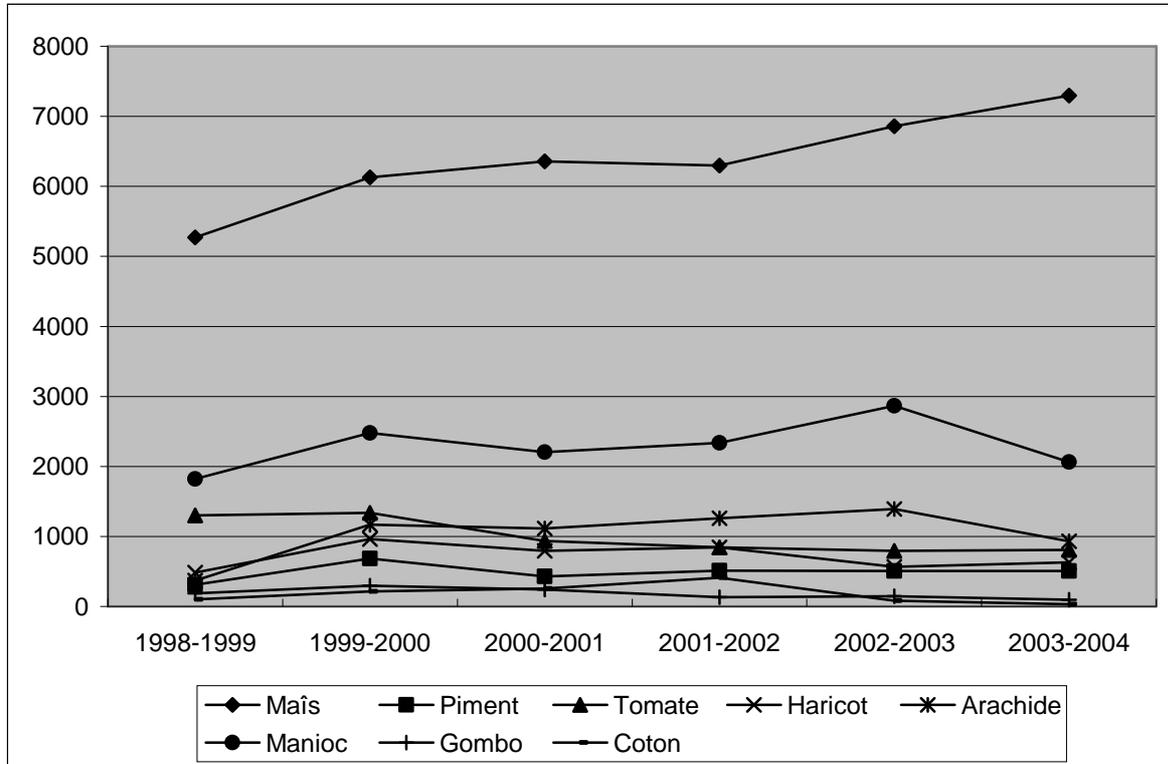
Selon le MAEP (2004) les principales cultures de la commune sont le maïs (59%), le manioc (17%), l'arachide (7%), la tomate (7%), le niébé (5%), le piment (4%) et le Gombo (1%) (figure 1). Le riz et le gombo sont de récentes cultures de la commune qui s'introduisent sur les terres noires des arrondissements de Tchi, alors que la tomate et le piment sont des productions qui se cultivent sur les plateaux comme les cultures annuelles dans cette région. La production de tomate est très florissante dans cette commune et une attention particulière lui doit être accordée pour sa transformation.

Une analyse de l'évolution des superficies sur les six dernières campagnes montre la nette prédominance de la culture du maïs dans cette commune où la base de l'alimentation est ce produit. Ses superficies vont en croissant.

Cette culture est suivie du manioc qui a connu une tendance à la baisse entre 1999-2000 et 2000-2001, un léger pic en 2002-2003 et une chute en fin de période pour

avoir un niveau voisin de celui du début de la période. La culture du manioc est très importante pour la zone.

Figure 2 : Evolution des superficies des principales cultures de la commune



L'arachide vient en troisième position avec une allure relativement constante entre 2000-2001 et 2002-2003 avant une chute en fin de période. Les cultures de tomate et de haricot ont des superficies très voisines avec les mêmes allures presque. Le riz et le gombo sont les deux dernières cultures dont les superficies sont les plus faibles et qui semblent très rentables dans le milieu. La culture du coton est complètement découragée.

L'examen des taux de croissance des superficies, rendements et productions de ces principales spéculations montre que la plupart des rendements des cultures sont à la baisse. Avec le maïs principale culture de la commune, ses superficies ont régulièrement augmenté avec une légère chute en 2001-2002. Avec une superficie moyenne de plus de 6300ha, le taux de croissance des superficies est de 8,67%. Les rendements et productions du maïs ont connu des chutes annuelles moyennes respectives de 5,49% et 3,94%. Le manioc qui est la seconde culture de cette commune, a vu ses superficies chuter fortement en dernière année. Ces dernières, de niveau moyen de 2300 ha environ ont augmenté au taux moyen de 5%. Les rendements ont connu de forte chute en 1999-2000 et une forte hausse l'année suivante. La production de l'ordre de 52500 tonnes a connu un accroissement moyen annuel de 1,57% avec la forte chute de 1999-2000 et la hausse l'année suivante.

Le piment, le gombo et la tomate qui constituent les principales sources de revenus des paysans de la zone ont leur rendements en chute sauf pour le gombo. Le piment dont les superficies atteignent en moyenne les 490 ha, a celles-ci fortement augmenté en deuxième et en chute le reste du temps. Mais ces chutes n'ont pas compensé la hausse et le taux de croissance annuel moyen des superficies est de l'ordre de 20,3%. Les rendements du piment ont cru en deuxième année et chuté le reste de la période. Ces chutes ont dominé cet accroissement et le taux de croissance annuel moyen est de -1,35%. Les productions de l'ordre de 260 tonnes, ont connu une croissance en deuxième année en 2002-2003 que les chutes du reste du temps n'ont pas compensé ; et le taux de croissance annuel moyen des productions est de 14,47%.

La tomate, de 1000 ha en moyenne de superficie, a cette dernière qui a fortement chuté en 2000-2001 que les croissances positives des autres années n'ont pas compensées, si bien que les superficies de tomate ont chuté d'un taux de moyen 8,18%. Les productions, de niveau moyen de plus de 6500 tonnes, ont connu la même évolution que les rendements (de niveau moyen autour de 6300kg/ha). Les rendements et productions de tomate ont chuté en moyenne respectivement de 1,35% et de 7,77% par an.

Le gombo, troisième culture de rente, a ses superficies qui ont augmenté en deuxième et dernière années et chuté les autres années. D'un niveau moyen de 180 ha en moyenne les superficies ont chuté d'un taux moyen annuel de plus de 6%. Les rendements du gombo, d'environ 2590kg/ha en moyenne, ont évolué en dents de scie, avec une croissance moyenne annuelle positive de plus de 14%. Les productions de tomate, de niveau moyen 452 tonnes, sont relativement constantes avec un taux de croissance moyen annuel de 0,07%.

L'arachide dont les superficies moyennes avoisinent les 1040 ha, a un niveau de production de 660 tonnes en moyenne. Ses superficies ont chuté en troisième et dernière années. Ces chutes n'ont pas compensé la forte croissance de la deuxième année et le taux de croissance moyen annuel des superficies pour la période est de 40,3%. Les rendements ont toujours chuté sauf les deux dernières années, mais ces hausses n'ont pas compensé les chutes et les rendements ont chuté en moyenne de plus de 5% l'an. Les productions d'arachide ont évolué en dents de scie avec une forte croissance en deuxième année, si bien que le taux de croissance annuel est de 32%.

Les superficies du haricot ont évolué en dents de scie au cours de la période avec un niveau moyen de 714 ha et un taux de croissance annuel moyen de plus de 13%. Ses rendements ont cru en deuxième année et en 2002-2003. Mais les fortes chutes de plus de 20% l'ont emporté et le taux de chute des rendements est plus de 7,6% l'an. Les productions, de niveau moyen 386 tonnes, ont fortement augmenté en deuxième

année. Même si elles ont chuté le reste du temps, le taux de croissance est demeuré positif si bien que le taux moyen est de 6,29%.

La forte réduction des terres cultivables sur plateau, le sous équipement des producteurs pour exploiter les zones de terres noires, sont les contraintes majeures pour la production agricole.

### *5.1.3 Les organisations paysannes*

En plus des associations à but non lucratif, la commune compte des regroupements ou associations à but lucratif dont l'union Communale des Producteurs (UCP) antérieurement appelée Union sous préfectorale des producteurs (USPP). Tous les arrondissements de la commune . Mais cette organisation s'occupe plus de la culture de coton et peu des autres cultures. Par ailleurs il existe au niveau des villages des groupements de femmes et d'hommes qui s'occupent de la transformation des produits agricoles. Ces structures sont plus limitées au niveau village et ce qui rend la commercialisation des produits pénible.

### *5.1.4 L'écoulement et les marchés d'écoulement*

Le système de commercialisation de ces spéculations n'est pas organisé mis à part celui du coton. Les productions très atomisées et l'inefficacité des organisations font que les paysans sont contraints de brader leurs productions car ils ne sont que des preneurs des prix dans les marchés Les échanges économiques s'effectuent à travers les quatre principaux marchés (là du département (Dogbo, Azopvè, Klouékanmè et Hlassamè) Au niveau de la commune il existe d'autres petits marchés de collecte comme Lokogba, Gnizoumè qui s'animent régulièrement et périodiquement. On rencontre sur ces marchés des hangars où s'échangent les produits manufacturés que la commune ne produit pas.

### *5.1.3 revenus agricoles*

Dans le département du Couffo, un ménage rural a connu en moyenne un revenu brut annuel d'environ 81.992 F.CFA par équivalent adulte. Suivant les types d'activité, les revenus se répartissent comme ci-après :

- Revenus agricoles : 56,65%
- Revenus des activités non agricoles : 26,94%
- Revenus de propriété : 0,69%
- Revenus salariaux : 0,67%
- Transferts reçus en nature ou en espèce : 15,05%

On observe une prédominance des revenus procurés par les activités agricoles sur les autres types de revenus notamment ceux issus des activités non agricoles et les transferts reçus en espèce ou en nature et autre en dépit du temps de travail sensiblement plus important accordé aux activités de service. Ceci est lié au fait que le département du Couffo renferme encore de terres fertiles au niveau de la savane et des terres noires propices à l'agriculture. On y pratique un système d'association de cultures permettant d'obtenir au minimum deux récoltes au cours d'une même campagne. Les sols de la dépression (Lalo) et de savane (Aplahoué) encore très fertiles constituent d'ailleurs un grenier pour le département. Au niveau de la terre de barre, la culture de tomate de piment et de légumes feuilles y est également très développée. En général, le coton constitue la principale culture de rente du Département.

Tableau 6: Niveau et source des revenus trimestriels par membre du ménage dans le Département du Couffo

Sources de revenu	Passages		Mars-Mai 99		Juin-Août 99		Sept-Nov 99		Déc 99-Fév 00		Mars 99-Fév 00	
	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%
Revenus agricoles	14800	55,87	7598	50,09	7660	48,60	16391	66,70	46448	56,65		
Revenus activités non agricoles	7288	27,51	3745	24,69	5901	37,44	5157	20,99	22092	26,94		
Revenus de propriétés	35	0,13	21	0,14	193	1,23	314	1,28	563	0,69		
Revenus salariaux	151	0,57	95	0,63	90	0,57	211	0,86	547	0,67		
Transferts reçus en nature ou en argent	4217	15,92	3710	24,46	1915	12,15	2501	10,18	12342	15,05		
TOTAL	26490	100	15169	100	15760	100	24573	100	81992	100		

Source : ECVR2, 1999-2000

Suivant la répartition des revenus des membres des ménages ruraux par source, 59,02% des revenus agricoles reviennent aux cultures vivrières contre 28,45% pour les cultures de rente et 12,53% pour l'élevage, la pêche et la chasse. Ceci confirme le fait que les cultures vivrières sont pratiquées à près de 80% dans le département et servent essentiellement à l'autoconsommation et à la vente.

**Tableau 7 :** Niveau et source des revenus trimestriels par membre du ménage dans le département du Couffo.

Passages Sources de revenu	Mars-Mai 99		Juin-Août 99		Sept-Nov 99		Déc 99-Fév 00		Mars 99-Fév 00	
	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%	Revenu	%
Revenus agricoles										
Revenus cultures de rente	2799	10,57	1691	11,15	406	2,58	8318	33,85	13214	28,45
Revenus cultures vivrières	10678	40,31	4924	32,46	5089	32,29	6721	27,35	27412	59,02
Revenus de l'élevage, pêche et chasse	1322	4,99	983	6,48	2165	13,73	1352	5,50	5822	12,53
TOTAL	14800	55,87	7598	50,09	7660	48,60	16391	66,70	46448	100
Revenus activités non agricoles										
Revenu non agricole	4922	18,58	2572	16,96	4279	27,15	2681	10,91	14455	65,43
Autre	2367	8,93	1172	7,73	1622	10,29	2475	10,07	7637	34,57
TOTAL	7288	27,51	3745	24,69	5901	37,44	5157	20,99	22092	100
Revenus de propriétés										
Revenus de propriétés	35	0,13	21	0,14	193	1,23	314	1,28	563	100
TOTAL	35	0,13	21	0,14	193	1,23	314	1,28	563	100
Revenus salariaux										
Revenus salariaux	151	0,57	95	0,63	90	0,57	211	0,86	547	100
TOTAL	151	0,57	95	0,63	90	0,57	211	0,86	547	100
Transferts reçus en nature ou en argent										
Transferts publics	6	0,2	1909	12,58	371	2,36	52	0,21	2337	18,94
Transferts privés	4211	15,90	1801	11,87	1544	9,80	2449	9,97	10005	81,06
TOTAL	4217	15,92	3710	24,46	1915	12,15	2501	10,18	12342	100

Source : ECVR2, 1999-2000

## 5.2 La production animale

L'élevage constitue la seconde activité rurale et il porte surtout sur le petit élevage (volaille, petit ruminant) et l'élevage non conventionnel (aulacodes, lapins, achatines). Du point de vue des terres, la commune dispose de bas-fonds et des pâturages pour l'exécution correcte et dynamique de cette activité. Mais en milieu rural les animaux (ovins, caprins et porcins) sont toujours en divagation et se débrouillent pour leur alimentation. La conduite des quelques troupeaux de bovins sont confiés aux peuhls qui sont illettrés pour la plupart et qui ont hérité la conduite des animaux depuis la nuit des temps.

Parmi la multitude des structures de micro finance rencontrées dans la commune seul PAPME a financé la cuniculture et l'aulacodiculture. Les autres espèces ne bénéficient pas encore des systèmes de crédit.

Les projets tels PAGER, PISEA, SECURI et d'autres structures (SNV, GTZ, Plan international, etc.) ont accompagné la diffusion en milieu réel de l'élevage des aulacodes et des lapins. Les appuis aux autres espèces sont limités mais l'aviculture a bénéficié de la formation des paysans pour la vaccination de volaille. Seulement, à

la fin des projets, le suivi de ces actions est peu régulier par manque d'encadrement et de produits de vaccination.

A partir des données contenues dans le PDC de la commune, on peut dire que l'élevage des porcins a souffert des affres de la peste porcine. L'aviculture arrive largement en tête avec des effectifs qui ont évolué de près de 121000 têtes en 1998 à 161000 en 2003 (tableau ) avec une légère chute en 2001. Le taux de croissance annuel moyen ce cheptel est de 6,4%. Les porcins ont connu chute continuellement sauf en fin de période. Cette croissance n'a pas compensé les chutes et l'on peut dire que les porcins ont chuté d'un taux moyen près de 30% au cours de la période. L'effectif des caprins a drastiquement chuté en fin de période malgré ses taux de croissance annuels fortement positifs les années antérieures. Ce dernier chiffre est à vérifier s'il n'y a pas eu erreur de saisie. Les ovins ont connu une légère chute aussi 2002 mais les taux de croissance sont positifs les autres années.

Tableau 8: Cheptel et taux de croissance des espèces élevées dans la commune de 1998 à 2003.

	OVINS		CAPRINS		PORCINS		VOLAILLE	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1998	3037		24507		12709		120915	
1999	4312	41,98	29408	20,00	5084	-60,00	136820	13,15
2000	5913	37,13	35290	20,00	2067	-59,34	164184	20,00
2001	6080	2,82	45361	28,54	1563	-24,38	147370	10,24
2002	5400	-11,18	48210	6,28	1040	-33,46	157000	6,53
2003	5830	7,96	5013	89,60	1340	28,85	161000	2,55
Moyenne	5095,33	15,74	31298,17	-2,96	3967,17	-29,67	147881,50	6,40

Source : PDC, 2004

L'élevage ne dispose pas de statistique pour les espèces non conventionnelles et peut-être ces données aussi sont des estimations car les CeRPA sont très appauvris en agents de base. Les communes pourront lever cette lacune en établissant des contrats avec les ONG intervenant sur leur territoire avec l'appui des CeRPA qui les formeront dans la collecte des données.

La divagation des animaux, le faible encadrement et l'accès difficile au crédit constituent les contraintes majeures pour l'élevage. Par ailleurs, la forte prévalence des maladies animales (pestes porcine et aviaire) et l'importation massive des produits d'élevage œufs et produits congelés (volaille et viande) constituent des menaces pour ce secteur. La baisse de la disponibilité de terre par tête, l'explosion démographique de la région constituent des opportunités à saisir pour la promotion des petits élevages et non conventionnels.

### **5.3 Pêche**

La pêche, peu développée dans la commune, est saisonnière et se pratique dans les arrondissements traversés par le fleuve Couffo (Zali, Ahomadégbé, Tohou, Gnizounmè et Tchito). Les techniques utilisées sont : filet, nasse panier, hameçon. La disponibilité des sources artésiennes qui coulent 24 heures sur 24 constitue un atout pour la promotion de la pisciculture dans la zone.

### **5.4- Le Commerce**

Le commerce constitue le secteur le plus varié tant au niveau des activités qu'au niveau des acteurs. C'est un secteur peu développé. Presque tous les arrondissements de la Commune disposent d'un marché dès l'apparition de certains produits notamment la tomate, le gombo et la production en grande quantité du gari. Tous les marchés s'animent tous les 5 jours sauf celui d'Adjaïgbonou qui s'anime tous les 2 jours. Les activités commerciales concernent les produits d'élevage manufacturés, les produits agricoles et les produits d'élevage. Lors de la commercialisation des produits agricoles, les femmes s'investissent dans les opérations de vente et d'achat et jouent un rôle d'interface entre l'acheteur et le vendeur contre rémunération.

A l'approche des fêtes, le commerce des produits d'élevage est plus pratiqué. Quant aux produits manufacturés, ils sont plus concentrés au centre de la Commune et dans le marché de Hlassamè. Il s'agit des produits tels que les pièces de rechange (vélo, moto, auto, moulin), des produits de la SOBEBRA etc...Au niveau du commerce, l'impraticabilité saisonnière des voies bloque l'écoulement des produits. L'irrégularité des arrêts des trains à Tchito constitue un frein dans le développement.

### **5.5 - L'artisanat et le tourisme**

Les différents corps de métiers qui existent dans la Commune sont : les couturiers, maçons, mécaniciens, soudeurs, peintres, vanniers, coiffeurs, tisserands, dépanneurs, photographes, tricoteuses, forgerons, ferrailleurs, calligraphes, vulcanisateurs, cordonniers, électriciens, teinturiers, potiers, charpentiers, menuisiers. Pour la plupart, ils sont formés sur le tas et beaucoup sont lettrés et ils travaillent à la demande. Ces corps de métier organisent en leur sein des tontines pour acheter ou louer des outils et matériels de travail. Les différents corps de métier dans la commune sont constitués en association et bénéficient de l'appui de la Fédération Nationale des Artisans du Bénin (FENAB). D'autres ont bénéficié de l'appui financier de CIPEN et du CPS à travers l'octroi de crédit. Les problèmes que rencontrent ces corps de métiers sont énormes : insuffisance de matériels de travail,

technique de travail peu maîtrisée, accès difficile au crédit, éloignement des lieux d'approvisionnement en matériels,

insolvabilité des clients, manque de pièces de rechanges, absence d'électricité, taxes élevées.

## **5.6 Industries et activités de transformation**

Les principaux produits finis obtenus après transformations sont : gari, beignet, huile rouge, gâteau, galette, sodabi, boule d'akassa, savon etc...Au niveau du manioc et de la tomate, les techniques utilisées sont améliorées grâce à la presse, la râpeuse et ce au niveau de quelques unités alors que les autres produits agricoles subissent les transformations avec des outils harassants et très rudimentaires. Ces femmes qui y sont très actives bénéficient des appuis des ONG et des projets. Mais le taux de couverture de ces femmes reste encore faible et les produits obtenus souffrent de qualité et de normes, d'hygiène. La non disponibilité permanente des matières premières explique pourquoi les unités de transformation se disloque se reconstituent en fonction des activités au cours de l'année.

Les problèmes liés à cette activité sont : insuffisance d'équipements de transformation adéquats, accès difficile au crédit, techniques de transformation peu maîtrisées et manque de soins et d'hygiène. L'inorganisation des femmes productrices à l'échelle même arrondissement fait qu'elles sont des preneurs de prix et non décideurs de prix. Si bien que ces derniers paraissent imposés. La dégradation du couvert végétal a et la croissance démographique font que le bois de feu devient un facteur pouvant limiter ces activités de transformation.

Du point de vue industriel, la Commune ne dispose pas d'industrie en dehors des quatre (04) centres de scierie dont trois sont installés à Lalo centre et un à Lokogba pour la transformation du bois en produits finis. L'existence des matières premières comme tomate et manioc nécessite l'installation des petites usines de transformation.

## **5.7 - Mines et ressources naturelles**

La commune dispose de beaucoup de mines et ressources naturelles telles que : terre, cours d'eau, latérite, forêt sacrée, sable blanc, calcaire, gravier, argile et bas-fonds. En dehors du sable blanc qui est exploité et sur lequel la commune perçoit des taxes ; les autres mines et ressources naturelles demeurent non exploitées, alors, une prospection des ressources naturelles s'avère indispensable.

## **5.8 Transport et communication**

### ***5.8.1 Transport***

Le transport des personnes et des biens est assuré par les taxis brousses dont l'état laisse à désirer. Ces véhicules très amortis assurent le trafic des marchandises les jours de marchés et la liaison entre la commune et les grands centres urbains comme Cotonou, Lokossa, Bohicon. L'état défectueux des voies a fait développer les transports par taxis moto. Ils assurent le déplacement des personnes juste dans les confins de la commune sur les voies indescriptibles. La commune dispose aussi d'un réseau ferroviaire sans gare dans l'arrondissement de Tchito et une gare routière à Hlassamè gérée par un comité local de Cogestion au sein duquel sont représentés tous les syndicats des transporteurs et présidé par le maire. Le seul pôle d'attraction est le marché de Hlassamè qui joue un rôle très important dans l'économie et a besoin d'être réhabilité en vue de bien prendre son essor économique.

Ce secteur souffre de l'état des voies qui sont pratiquement des ruelles ou sentiers dans certains endroits, de l'état défectueux des voies là où elles existent, du manque de financement et du manque de véhicule dû à l'enclavement.

### ***5.8.2 Communication***

Enclavée, la commune de Lalo présente un réseau routier très faible constitué essentiellement des routes inter communales et des pistes de desserte rurale reliant les arrondissements et les villages. Toutes ces pistes et routes sont réalisées avec de la latérite provenant essentiellement des carrières se trouvant dans la commune. Les routes inter communales réalisées dans leur ensemble par le service des TP sur le budget national sont entretenues de manière sporadique en fonction de leur niveau de dégradation et des moyens financiers disponibles (Voir PDC.)

En ce qui concerne les pistes de desserte rurale la situation est alarmante malgré l'intervention du Génie Militaire Belge et des ONG ESAM et EMMAUS car les voies de communication sont en de très mauvais état. La praticabilité de ces voies d'accès est saisonnière uniquement pendant la saison sèche. Dans la zone des Tchi où le sol est hydromorphe, on peut parler d'inexistence de route ou de piste. Le réseau

routier dans cette partie de la commune se résume en un ensemble de ruelles non tracées et envahies par les herbes surtout pendant la saison des pluies et où les laborieuses populations "patinent" dans la boue avant d'atteindre le marché d'Adjaigbonou de Tchito, ou de Hlassamè où elles sont condamnées de vendre leurs produits aux prix voulus par les clients. Malgré leur état très défectueux, ce réseau routier assure un rôle économique. Elles ont besoin d'être tracées ou retracées, rechargées et dotées d'ouvrage d'art et d'assainissement afin d'assurer leur pérennité pour le bonheur des populations de Lalo. Le cul de sac que constitue la commune est surtout due à un manque de route directe entre la commune et les départements du Zou et de l'Atlantique. Une telle ouverture constitue la pierre de lance de l'économie de la commune, notamment celle liant la commune à l'Atlantique.

Avec la politique de la téléphonie rurale mise en œuvre par l'Office des Postes et Télécommunication (OPT), on dénombre quelques abonnés à Lalo. Ces abonnés ne jouissent pratiquement pas des prestations qu'ils attendent de l'OPT du fait de l'installation des téléphones qui fonctionnent sur la base des rayons solaires et qui ne répondent pas toujours aux moments voulus. Cette situation est aggravée par la non couverture de la Commune par le réseau GSM.

Malgré cette situation, les autorités communales ne baissent pas les bras et s'arc-boutent pour trouver les fonds à la construction de ces voies et d'autres infrastructures. Quel est le niveau des recettes et le niveau des dépenses de la commune ? Comment s'élabore les programmes de travail et ainsi le budget de la commune ?

## **6. ELABORATION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI EVALUATION DU BUDGET COMMUNAL**

Le processus d'élaboration du budget de la commune est très important pour savoir le degré de participation des diverses couches de la société à sa réalisation. Il permet de savoir le degré de responsabilisation de chaque localité, de chaque agent et de chaque couche dans la conduite de ces plans de développement. En fait, le budget doit cesser d'être vu comme un tableau d'ensemble des recettes et des dépenses. Il est avant tout une expression des vœux, des plans de développement des diverses couches sociales de la commune, une vision de la transformation de la commune souhaitée par ses habitants. A cet effet, il doit être partagé, supporté par les différentes couches socio professionnelles de la commune.

### **6.1 Processus d'élaboration du budget**

Le processus d'élaboration des budgets communaux est encore peu participatif. Les différentes couches socio professionnelles ignorent les grandes lignes du budget

d'une part et elles ne savent pas comment elles y participent ou non. Les différentes contributions sont perçues comme des fonds jetés qui sont prélevés par l'Etat pour « la poche des dirigeants ».

Les principales sources de recettes et les utilisations qu'on en fait sont encore inconnues des administrés. De ce fait, ils ne trouvent pas obligatoire de réclamer des comptes aux conseillers et élus. Ces derniers voient contraignante la nécessité de rendre compte aux villageois et autres contribuables non seulement de l'importance des différentes recettes par ligne et par contribution socio professionnelle mais aussi des utilisations faites par le conseil communal. Ce qui importe pour les élus c'est l'accroissement des recettes. Cette vision normale des choses doit être complétée par la nécessité de rendre compte, la nécessité de faire participer les contribuables, de faire comprendre à ceux-ci pourquoi ils doivent cotiser, à quoi les recettes servent, les réalisations faites, ce qui est prévu les écarts constatés etc.

Aucune confiance n'existe entre les élus et les contribuables. Or la décentralisation est une forme d'expérimentation de la bonne gouvernance. Les approches et processus d'élaboration, de suivi et d'exécution des budgets communaux doivent permettre de créer cette confiance.

Par ailleurs l'approche actuelle d'élaboration des budgets actuels n'est pas durable. En effet, d'après les discussions avec les autorités communales, l'approche consiste à regrouper les structures déconcentrées et projets en exercice dans la commune et d'énumérer leurs actions pour l'année en vue. Les actions qui entrent dans le programme de la commune sont alors recensées comme actions à réaliser dans la commune. C'est comme si la commune n'est pas responsable ou est incapable de réaliser ce qu'elle s'est fixée comme objectifs. Que deviendra une telle approche si les structures déconcentrées n'ont pas d'actions à engager ? Ou si l'Etat d'une manière ou d'une autre se dit incapable de continuer ce fonds à ces structures déconcentrées ?

Cette stratégie est dictée par le manque de moyens propres à la commune qui ne cherche pas à en créer. L'idéal serait de présenter aux structures déconcentrées les actions de la commune et ses capacités de les réaliser. En ce temps les structures déconcentrées complètent les actions de la commune. De cette manière les actions se complétant vont vite aider la commune. Pour que ceci se fasse le niveau des recettes doit être substantiel et constitué des réserves pour des investissements. Quelles sont alors les recettes de la commune depuis un certain nombre d'années ? Quelles en sont les utilisations faites ?

## 6.2 Evolution des différents postes budgétaires

- les recettes de la commune

Les méthodes d'analyse de ces budgets sont d'abord les comparaisons des recettes et dépenses par rapport aux prévisions par le calcul des ratios. Dans un second temps nous avons examiné si ces recettes couvrent les dépenses et quelles sont les réserves constituées ?

D'après les données disponibles au niveau du PDC de la commune les postes des recettes de Lalo ne semblent pas être tous répertoriés. Leur somme ne donne pas la totalité des recettes qui ont servi au calcul des capacités de financement et d'investissement de la commune dans le même rapport. Le tableau retrace le taux de réalisation des recettes par ligne budgétaire. Il montre du coup les incertitudes dans les prévisions, les postes qui ne rapportent rien à la commune mais qui se reportent tous les ans, les prévisions non faites mais qui en fin d'année donnent des recettes et les espoirs qu'on a de certaines lignes mais qui en fin d'année ne produisent rien, etc.

Les ratios sont déterminés ici en faisant le rapport des réalisations de chaque poste de recettes par ses prévisions que multiplie 100. Les recettes fiscales, les recettes sur exercices antérieurs et les produits et impôts indirects n'ont aucune contribution aux recettes de la commune et tous les ans ces lignes sont maintenues. Les réalisations des FNB et FB ont excédé les prévisions en 1999, 2002 et 2003, leur taux de réalisation le plus faible est en 2001 et est de 54,72%. Les recettes propres ont leur réalisation excéder les prévisions en 2000 seulement. Les expéditions des actes administratifs et amendes ont excédé les prévisions surtout en 1999 (atteignant les 3421%), 2001 et 2002.

Tableau 9: Taux de réalisation des recettes et des dépenses de 1999 à 2003 (%).

	1999	2000	2001	2002	2003
Recettes fiscales					
FNB+FB	131,14	68,10	54,72	113,64	209,30
Patentes +licences	120,74	85,83	169,56	81,64	149,60
Recettes exercices antérieurs et autres					
Recettes propres (total)	81,77	113,21	82,67	45,56	0,00
Droits et taxes sur services marchands					
produits patrimoines	13,20	0,59		32,00	9,20
Produits et impôts indirects					
Expéditions des actes administratifs et amendes	3421,13	79,28	255,80	110,78	27,94
Dépenses	91,94	87,93	118,85	99,99	76,87

Source PDC, 2005

- les dépenses de la commune

Ici les données ne sont pas disponibles par poste budgétaire. Les analyses ne peuvent pas être faites correctement, ne connaissant pas la manière dont ces dépenses sont réalisées. Les dépenses de la commune sont réalisées à plus de 76% des prévisions. Les dépenses ont excédé les prévisions en 2000 et presque égales aux recettes en 2001 (tableau). Ce qu'on peut signaler c'est que les autorités communales essaient de contenir les dépenses de financement afin de dégager des réserves pour le financement des investissements.

Tableau 10: Recettes et dépenses de la commune de Lalo de 1998 à 2002 et quelques ratios.

	RECETTES ORDINAIRES	RECETTES EXTRA	RECETTES TOTALES	DEPENSES ORDINAIRES	Poids des dépenses ordinaires	DEPENSES EXTRA	DEPENSES TOTALES	Poids des investis
1998	12519407	200000	12719407	12317643	96,84	192000	12509643	1,53
1999	13599456	350000	13949456	13586864	97,40	168000	13754864	1,22
2000	12697887	150000	12847887	12623800	98,26		12623800	0,00
2001	55285654	14100000	69385654	43029871	62,02	13395740	56425611	23,74
2002	41862757	8498000	50360757	41619174	82,64	8497290	50116464	16,96
Moyenne	27193032	4659600	31852632	24635470	87,43	5563258	29086076	8,69

Source : établi à partir des données du PDC

Les données du tableau ci-dessus nous montrent que les dépenses ordinaires excèdent les 82% sauf en 2001 et les dépenses extraordinaires dites dépenses d'investissement sont restées à moins de 2% des dépenses totales avant 2001. La part des dépenses d'investissement (calculée par rapport aux dépenses totales) s'est améliorée en 2001 et a rechuté déjà en 2002. Il est à remarquer que les dépenses de fonctionnement ont évolué avec le niveau des recettes. En, effet lorsque les recettes de la commune sont de l'ordre de douze treize millions les dépenses communales étaient dans cette fourchette. Il a fallu que ces recettes atteignent les soixante millions pour voir les dépenses augmenter et excéder les cinquante millions. Il est possible d'avoir les charges variables qui augmenteront avec l'accroissement des recettes mais la structure des dépenses doit être maintenue et les charges exceptionnelles ne doivent pas ne doivent pas augmenter de cette manière. Si non il vaut mieux laisser les recettes à leurs niveaux antérieurs. Les autorités communales doivent essayer de maintenir les charges dans une fourchette donnée.

### **6.3 Approches d'élaboration et de mise en œuvre des programmes annuels de travail**

Le processus des budgets doivent cesser d'être la quémante auprès des structures déconcentrées et projets de l'Etat pour être des programmes ou les parts de ces structures sont des compléments. Les approches données ici concernent la manière de programmer les activités, la diversification des sources de recettes et la réduction des dépenses effectuées.

- ***Programmation des activités et leur diffusion***

D'abord le système des taxes est à perfectionner pour une plus grande participation. Le terme recouvrement n'est pas indiqué bien que comptable. Il suppose une dette, un crédit que l'on cherche à recouvrer. Certes il y a la dimension d'obligation de recouvrer mais si le contribuable ne le perçoit pas comme une dette il ne se verra pas obligé de payer.

On est resté trop lié aux textes coloniaux sans chercher à internaliser le fait pour amener les populations à s'en acquitter avec enthousiasme et même assister le service qui en a la charge de rentrer dans les fonds. Supposons qu'on dise pour la construction de la commune on demande à chaque propriétaire par carré la somme de 1500 à 2000 FCFA par mois pour la construction de la cité, les recettes qu'on percevra excédera de loin ce qu'on perçoit actuellement. Pour ce faire, on recense des responsables par quartier de ville et on donne des délais comme cela est fait pour les patentes, c'est dire que la population se mobilisera pour de tels actions et aider la commune à rentrer assez de fonds. Mais plus les parcelles sont loties mieux les recettes se porteront. Par ailleurs les frais d'immatriculation des terres pour l'obtention des titres sont à réviser à la baisse en facilitant les tracasseries aux usagers.

L'organisation des diverses catégories sociales de la commune depuis les quartiers de ville jusqu'aux hameaux devient un impératif pour relancer les recettes de la commune. Toutes les catégories socioprofessionnelles doivent être constituées. A partir de ces organisations, la commune peut avoir des recettes qui vont croître en fonction du nombre de structures mises en place, de leurs effectifs, des stratégies en place pour susciter l'adhésion, de la bonne gouvernance au sein de chacune d'elles, des services dont elles bénéficient auprès de la commune qui sont surtout la protection de leurs intérêts, la garantie, les financements, etc. Ce travail est un travail de longue haleine et il exige de la commune des services compensatoires (formations, recherches de marchés, garanties prises aux diverses organisations, etc.).

Les programmes de travail doivent cesser d'être des promesses ou des vœux de la commune mais des actions mûres, étudiées, prioritaires et entrant dans le besoin immédiat des populations. Ils doivent exprimer les aspirations des diverses couches.

Pour ce faire les programmes annuels, certes partiront des PDC, mais ils se focaliseront sur ce que souhaitent les populations. Par exemple, les investissements ne doivent pas être vus comme les infrastructures seulement, ils peuvent être des formations qui rehaussent la qualité du capital humain. En partant des organisations de la population on fera participer leurs responsables à l'identification de leurs besoins de l'année, leur participation, les sources de réalisation des aspirations souhaitées, etc. Au niveau de la commune les CA coordonneront ces pré programmes qui seront assemblés pour constituer le programme de la commune. Dès que le programme annuel est retenu, il devient un programme où toutes les couches se retrouvent et savent ce qui leur revient et ce qui sera leur participation. Les responsables, appuyés des CA vulgarisent les actions retenues surtout en faveur de leurs groupes et de leurs villages et ils savent que cela nécessite une contribution de leur part et les populations se verront plus concernées par les activités de la commune.

- ***L'amélioration des recettes***

En plus de cette organisation qui permet surtout la participation des différentes couches, la commune doit diversifier ses sources de recettes. D'abord on l'a dit ci-dessus, il faudra alléger les taxes et innover en faisant payer sans la police. Les partenariats avec des entreprises autorisées peuvent permettre d'obtenir certaines recettes pour la commune. Les organisations par corps de métier sont des atouts certains pour pouvoir accroître les recettes communales. Il est bon de chercher à abaisser les taxes et autres impôts afin de susciter un l'installation de plusieurs d'autres car trop de taxes tue les taxes ; dit on.

Les ressources inexploitées de la commune feront l'objet de dépliant à partager avec les opérateurs économiques. Des séminaires de concertation avec la diaspora pour l'orientation de l'économie de la commune relanceront cette économie. La discussion pourra aller à la recherche des sources de financement et des entreprises susceptibles de mettre en valeur certaines ressources naturelles peuvent être confier à cette diaspora.

- ***La réduction des dépenses***

Les dépenses de fonctionnement représentent pour les communes plus de 78% des réalisations des recettes. Une telle situation n'est pas de nature à permettre l'investissement et à relancer l'économie de la commune. Il est donc impératif de commencer à plafonner certaines dépenses, de les limiter globalement autour de 60% ou au maximum à 70% des recettes de la commune. Des possibilités de le faire existent. Certains frais de déplacement ou de participation aux réunions qui ne sont pas de nature à impulser un développement peuvent être négociés avec les organisateurs pour que ces derniers les supportent. Le taux des primes de présence aux réunions doit peut-être révisé à la baisse surtout que la plupart des CA

résident dans la commune à moins de 100km du chef lieu de celle-ci ; les consommations de courant et autres charges doivent être contrôlées.

Dans tous ces efforts, la commune évitera d'utiliser les fonds des partenaires y compris ceux de la diaspora comme frais de fonctionnement, à moins de recevoir un appui dans ce sens.

## **7. STRATEGIES DE PROMOTION DE L'ECONOMIE LOCALE**

Le décollage de l'économie de la commune partira de l'exploitation rationnelle de ses ressources terres et eau. Il s'agira de rentabiliser les activités agricoles, de sécuriser les acteurs par leur organisation et le financement de leurs activités et d'assurer les marchés d'écoulement des diverses spéculations. Mais tout ceci ne peut se réaliser toute seule. La collaboration avec les autres communes est une nécessité pour sortir de l'enclavement.

Le développement du secteur agricole doit tenir compte du fait de la pression démographique sur les terres de plateau, les disponibilités en terres noires, la disponibilité de la main d'oeuvre et en eau. Les activités d'élevage et la promotion de cultures maraîchères et le riz seront les secteurs sur lesquels la commune devra mettre l'accent. La communication en terme de routes pour désenclaver des milliers de personnes afin de leur donner des chances d'avoir des meilleurs prix pour leurs productions devient un impératif pour les autorités communales. En un mot, les efforts seront dirigés vers les produits où la commune a des avantages comparatifs. Mais avant tout cela il y a des préalables que les autorités communales doivent essayer de respecter.

### **7.1 Conditions préalables de la promotion de l'économie locale**

D'abord bien qu'élus sur des bases politiques, les conseillers et les maires doivent travailler dans l'impartialité. Ils doivent travailler comme si leur mandat s'arrêtait aujourd'hui. L'esprit partisan doit être banni et on ne doit pas avoir des visées électorales.

La seconde condition est que la commune ne doit pas s'ériger en agents économiques mais elle jouera le rôle de chef d'orchestre. L'approche de « faire faire » c'est-à-dire que la commune doit déléguer ses pouvoirs aux entreprises et autres institutions pour la réalisation des travaux sur des bases contractuelles. Mais le suivi et le contrôle relèveront du conseil municipal. Il ne faudra pas aussi que les élus créent ou facilitent la création d'entreprises pour eux-mêmes ou pour les tiers. L'approche sera une approche qui responsabilise les différentes couches de la société.

La troisième condition est la transparence et la circulation de l'information. L'information doit être accessible à tous les acteurs; en utilisant les voies officielles

de leur diffusion. Le rôle de la commune sera celui de facilitateur qui permettra l'émergence des divers acteurs intéressés par les actions sus mentionnées. La facilitation peut être, par exemple de permettre à une entreprise à qui on demande de payer cash 50.000.000 pour l'acquisition du domaine d'installation, la location d'un domaine équivalent pendant un temps (deux à cinq ans) avant que cette entreprise n'entreprenne des démarches pour acquérir le terrain.

Par ailleurs l'approche d'élaboration des programmes annuels de travail doit permettre de faire participer toutes les couches socio professionnelles. Si des restructurations ci-dessus sont effectuées au niveau village, il est possible d'en faire autant au niveau urbain avec les femmes et les artisans par corps de métier. L'approche consistera à discuter avec les représentants de ces groupes des vœux et besoins qu'ils souhaitent pour l'année à venir, quels seront leur rôle et responsabilité dans les actions prévues. Après l'élaboration du programme de travail les conseillers communaux organiseront des séances de diffusion du programme dans les villages et quartiers de ville et parfois par radio diffusée, en mettant l'accent sur les contraintes à lever.

## **7.2 L'environnement favorable à l'émergences des PME**

La mairie de Lalo a l'obligation de favoriser l'installation des PME et PMI sur son territoire. L'environnement favorable est de prendre les arrêtés communaux qui assurent et réassurent les PME à s'implanter. Par exemple, les facilitations relatives à l'acquisition des terres dans les zones des terres noires, les facilités pour des entreprises qui s'investissent dans l'élevage, etc. permettront à ceux qui aiment la région de venir s'y installer. Le désenclavement des régions riches de la commune par même le simple tracé des voies peut inciter les entreprises à s'y installer. L'électrification des arrondissements restants doit être la priorité de la mairie, car sans électricité pas d'entreprises. La mairie pourra inciter les PME à s'intéresser aux produits ou domaines identifiés comme leviers de promotion de l'économie locale en réduisant des taxes municipales au démarrage, en accordant des subventions de salaires aux ouvriers les premières années ou en facilitant leur installation dans les zones inaccessibles par l'ouverture des voies, l'électrification du milieu, le forage ou la canalisation pour l'apport de l'eau, etc.

## **7.3. La production agricole et l'élevage**

La promotion de l'agriculture passe par la modernisation du système cultural, la levée de la dépendance de cette activité des aléas climatiques, la formation des agriculteurs aussi bien du point de vue technique que de leur organisation et en gestion, l'organisation de ces acteurs et la recherche des marchés d'écoulement pour le surplus. L'intégration de l'élevage à l'agriculture, les cultures en couloirs et le

reboisement des berges sont les techniques à promouvoir pour assurer une certaine durabilité de la production agricole.

La commune est riche en eau et dispose des fourrages en quantité. La commune a des gains certains en développant l'élevage moderne en s'appuyant sur les jeunes sortis des écoles d'agriculture. L'accessibilité à la terre doit être l'axe de bataille de la commune. Le développement du petit élevage moderne (caprin, ovin, porcin, volaille) est d'un grand atout. Les terres noires étant actuellement sous exploiter. Les procédures des titres fonciers sur les domaines de production doivent être très raccourcies. La commune pourra aussi faire l'éloge de la zone en matière du croît des bêtes, leur prolificité en s'installant dans la commune, les avantages que la commune accorde aux acteurs qui le désirent, etc.

Un centre de formation des jeunes déscolarisés en entrepreneuriat agricole devient un impératif pour les communes du Couffo. Une telle école peut être dans la commune de Lalo alors que celle des artisans dans une autre commune comme Klouékanmé ou Toviklin. Ainsi tous les déscolarisés du Couffo qui souhaitent devenir agriculteurs s'y retrouveront pour recevoir les cours et pratiques agricoles et d'élevage. La commune facilitera l'installation des jeunes sortis de ces écoles professionnelles qui veulent s'installer dans la commune par leur sécurisation, leur accès à la terre, en les exonérant des taxes et impôts les premières années, etc.

On peut primer les meilleurs producteurs en les faisant suivre des stages de deux à trois semaines ou mois en saisons sèches sur des spéculations données et ce, en attendant de pouvoir financer entièrement la formation des jeunes.

#### **7.4 La valorisation des sources d'eau**

Par rapport à la disponibilité de l'eau, la commune dispose des sources artésiennes qui coulent à longueur de temps. Un aménagement de ces points d'eau peut permettre à la commune d'attirer des PME et PMI qui le désirent les utiliser pour la production agricole, l'élevage ou pour leur simple exploitation. En effet, ces sources constituent des richesses énormes pour la commune en ce sens que leurs exploitation et exportation constitueront des sources de devises importantes pour le pays et pour la commune. Il revient à la commune de voir dans quelle mesure leur exploitation lui servira. Elle peut encourager les études visant à mieux les exploiter d'une part et d'autre part à identifier d'autres points pour les forages dans certaines localités accessibles où les opérateurs économiques entrepreneurs peuvent s'installer. Ces études constituent aussi des éléments d'attraction des entrepreneurs agricoles.

## **7.5 L'organisation des couches socio professionnelles**

La promotion de l'économie locale vise à améliorer le bien-être des populations mais aussi à accroître les recettes pour le développement de la commune. Sans une organisation des acteurs (producteurs, éleveurs et commerçants) les investissements de la commune peuvent ne rien lui rapporter. C'est à travers l'organisation des acteurs que la commune pourra faire payer les acteurs sans que chacun d'eux ne saigne. L'exemple du coton à travers les GV est éloquent. C'est dire que ces organisations existeront depuis les villages jusqu'à la commune.

Sans une parfaite organisation des acteurs, les investissements de la commune ne seront pas productifs. Il faut qu'elle tire profit de ces efforts et cela passe par l'organisation des acteurs par domaine d'activité. La commune y oeuvrera en faisant obligation à chaque PME autoriser à mener ses activités dans la commune d'appartenir au groupe dans lequel elle exerce ses activités. Ainsi lors des discussions budgétaires où en fonction des besoins, ces groupes seront sollicités. Les différents groupes sauront la part qui leur revient dans les activités de développement de la commune ; les actions dont ils tireront profit et les coûts qui seront à leur charge. La mairie devra s'appuyer sur ces structures pour renflouer ses caisses. C'est de cette manière que le rôle de proximité de la commune permettra la promotion économique du milieu.

## **7.6 La disponibilité des intrants et des équipements**

L'agriculture de la commune souffre sérieusement du manque des intrants et d'équipements agricoles. Les acteurs économiques qui se lanceront dans la mise en place des intrants et équipements agricoles seront les bienvenus dans la commune. De plus, ces entreprises ne voudront pas être uniquement à l'échelle d'une commune mais au niveau de deux, trois voire le département. Une synergie entre les mairies est alors indispensable pour sélectionner les entreprises et ce en collaboration avec les CeRPA. Ces derniers avec les ONG actives dans la commune ou le département, définiront les critères, estimeront par année les besoins des agriculteurs et éleveurs et la production agricole au sens large pourra croître. Ils veilleront sur la qualité des intrants pour que ceux-ci ne soient pas les sources de dégradation de l'environnement. Le système de gestion de ces intrants, les modalités de leur paiement relèvent de l'organisation des producteurs.

## **7.7 Industries et activités de transformation**

La meilleure manière d'accroître la valeur ajoutée de toutes ces productions est de procéder à leur transformation. En dépit d'installation de grosses industries difficiles à gérer, la commune aura à encourager l'installation des PME et PMI pour la transformation des produits comme la tomate, le décorticage du riz, l'égrenage du maïs et leur ensachage etc. Il faudra alors que les opérateurs choisissent les transformations pour lesquelles les matières premières sont disponibles. A Lalo le manioc et la tomate sont actuellement les principaux produits abondants relativement. Il faut inciter les PME à leur transformation, en mettant en place des systèmes qui obligent les producteurs à le leur livrer à des prix bien étudiés. Ceci passe par l'organisation des producteurs, la diffusion des informations, etc. Les informations et l'augmentation régulière des productions des matières premières constituent les préalables à l'installation des PME et PMI de ce type. Donc l'amélioration des systèmes de production, la disponibilité des intrants et équipements agricoles sont les points importants pour encourager les PME à s'installer pour la transformation des matières premières de la commune.

Le désenclavement de la commune est un préalable important pour un engouement des PME dans la commune.

## **7.8 Le transport et la communication**

La situation géographique de la commune lui impose comme action pour attirer les opérateurs économiques de se désenclaver par l'ouverture de la route qui la lie à la commune de Toffo dans l'Atlantique et celle qui la relie à la commune d'Agbangnizoun dans le département du zou. La première est une priorité et raccourcit la distance du chef lieu de la commune aux grands centres urbains comme Cotonou et Porto-Novo. Cette voie peut donner lieu à la réalisation des postes de péage et permettra de contribuer à suppléer un peu les charges d'entretien des diverses pistes de desserte dont regorge la commune. Dans cette lancée la commune aura à gagner en encourageant dès maintenant la réalisation des autos gares. Ces autos gares seront laissées aux jeunes déscolarisés qui seront formés en la matière et cela rapportera des ristournes à la commune. Le désenclavement de certaines localités est aussi importante pour attirer les entreprises à s'installer.

Dans le domaine de la communication, les actions seront menées surtout pour la téléphonie rurale en changeant les systèmes à base d'énergie solaire en place. C'est aussi une des conditions pour attirer les entrepreneurs. En effet tout entrepreneur doit pouvoir joindre et être joint à n'importe quel moment et en tout lieu. La lutte des autorités communales sur ce point ne sera pas un lutte isolée, mais concertée avec les autres communes.

La collaboration avec les autres communes est d'une nécessité absolue pour le désenclavement et la téléphonie. Les communes de Toffo, de Klouékanmè, de Toviklin seront autant que la commune de Lalo les bénéficiaires de ces infrastructures. La commune de Lalo doit pouvoir créer un cadre de concertation avec toutes ces communes pour pouvoir faire inscrire cette route Toffo Hlassamè dans les préoccupations du gouvernement. C'est une lutte qui ne sera pas facile et le gain à en tirer est incommensurable. Elle pourra desservir les zones mêmes insoupçonnées comme Lokossa, Agbangnizoun, et le Togo.

### **7.9 Les ONG, les structures de développement et projets**

Tous les acteurs de développement, les structures déconcentrées de l'Etat ont leur rôle dans la propulsion de cette économie locale. L'encadrement et les facilités de financement, la santé des ouvriers et des employeurs sont des points aussi importants. La commune doit préserver un environnement paisible où chaque acteur joue sa partition. Les structures de la santé, de l'éducation, de la sécurité, tous les secteurs sociaux etc. doivent être performants opérationnels pour attirer les opérateurs économiques. Par exemple pour attirer de bons professeurs et agents de santé dans la commune, en plus des frais horaires des cours qui se pratiquent ou des taux de salaire, une politique de loger les enseignants ou les agents de santé qui ont choisi être dans la commune incitera les jeunes à y arriver. Ou une amélioration de ces prix horaires seraient très incitatifs.

Les projets et ONG assureront l'encadrement des acteurs sur les systèmes de production, (système cultural, performance des artisans, etc. ), la gestion et l'organisation des acteurs. Les systèmes de production devront mettre l'accent des systèmes durables de production, l'intégration des activités, la symbiose entre les activités, la réutilisation des déchets des PME et PMI, etc.

### **7.10 : Le label et la recherche des marchés d'écoulement.**

En, tant que chef d'orchestre, la commune doit assister les acteurs ou opérateurs à retrouver les marchés pour l'exportation de leurs produits. Elle doit suivre et contrôler la qualité des produits, le respect des normes et effectuer des études, des enquêtes ou sondages afin de pouvoir inciter les acteurs à s'y installer. La commune doit se faire une image ; soit à travers la production de tomate ou du riz ou du gombo, l'exploitation des carrières de sable blanc, l'eau des sources artésiennes, etc. Tout dépendra des ambitions de la commune.

Les facteurs qui faciliteront l'installation des PME et PMI sont entre autres l'écoulement de leurs productions. Pour les biens dont la consommation locale est faible, la recherche de marchés dans la sous région ou dans les pays Européens, Américains ou asiatiques deviendra un impératif. La commune pourra appuyer les

PME et PMI dans cette logique en facilitant la participation des PME et PMI dans les foires nationales et internationales, les négociations avec les pays concernés.

### **7.11 : L'intercommunalité**

L'intercommunalité doit cesser d'être politique pour prendre la voie du développement. Et aucune commune ne peut faire émerger sa propre économie ni bâtir une filière. Elle a besoin des autres communes sur tous les plans. La concertation entre les communes limitrophes et celles appartenant à des mêmes zones agro écologiques constituent les points de départ pour créer des organisations municipales de défense de certains intérêts et de promotion de l'économie locale.

Cette synergie est indispensable pour aussi attirer les PME et PMI. Si une zone dont les limites dépassent la commune produit une matière première, une entreprise peut décider s'installer dans une des communes. Ce n'est pas pour cela que les autres communes rechercheront d'autres PME pour la même transformation. Au contraire, elles permettront à cette PME de trouver les matières premières. La concertation entre les communes est d'une grande importance pour pouvoir avoir des économies intégrées.

## **8. STRATEGIES DE VALORISATION DES FILIERES PORTEUSES**

Nous cherchons, dans cette partie, à mettre l'accent sur ce qui constituera la valeur ajoutée de chaque filière. Comment chaque filière pourra contribuer au budget de la commune ? Que doit faire la commune pour que la filière soit promue et apporte un plus aux recettes municipales ? Dans un premier temps nous aborderons les critères de choix et la sélection des filières porteuses, les stratégies pour la valorisation de ces filières seront analysées en deuxième position et le rôle des différents acteurs permettra de finir avec ce chapitre.

### **8.1 Identification des filières porteuses**

#### *8.1.1 Critères de choix*

Le concept filière est initialement considéré comme attribut des productions agricoles. Il désignait une famille de produits dérivés d'un produit de base dont la production et la commercialisation sont assurées par les mêmes acteurs économiques.

La filière c'est alors un regroupement **cohérent et opérationnel** d'individus ou groupes qui intervient dans la Production, la Transformation, la Commercialisation

et la Consommation et qui ont comme point commun l'ajout de la valeur ajoutée à un produit ou à un groupe de produits.

Le concept d'économie des filières s'est à peu près élargi à d'autres activités. A cet effet, les filières et les créneaux porteurs sont considérés comme des activités à but lucratif portant sur une famille de produits, un bien ou un service générateur de croissance, d'emplois et garantissant une valeur ajoutée pour celui ou celle qui les exerce et pour l'économie.

Les filières porteuses sont identifiées en fonction d'un certain nombre de critères que l'on peut regrouper en deux (02) grandes catégories.

- Les critères liés à la rentabilité économique et financière de la filière

Cette catégorie permet de poursuivre l'activité et d'entretenir la dynamique de l'investissement. Les critères considérés dans ce cadre sont :

- La compétitivité de la filière à l'échelle régionale ou nationale et aussi par rapport aux autres produits venant de l'extérieur. Cette notion de compétitivité regroupe tous les aspects (coûts, prix, qualité, emballage, etc.), notamment l'existence de débouchés (demande solvable et en évolution) et le faible coût de la main d'œuvre. Elle traduit par ailleurs l'évolution du chiffre d'affaires ou de revenus dans le cadre d'une analyse rétrospective et prospective
- Le poids économique de la filière se traduisant par le pourcentage de la production par rapport à la situation nationale et son évolution, toujours dans le cadre d'une approche rétrospective et prospective
- La valeur ajoutée créée et son évolution (salaires versés ou équivalents, impôts payés, bénéfices réalisés, intérêts payés, etc.)
- La contribution de la filière à l'économie de la région en termes de croissance et d'emplois.
- La contribution de la filière au budget de la commune
- L'écoulement des produits c'est à dire l'organisation pour faire écouler les produits et atteindre les marchés de vente

- La création d'emplois

L'emploi est au centre de la problématique de la croissance économique. La création d'emplois est une priorité nationale et communale. Aussi, le nombre d'emplois créés par filière est un critère important. Il se traduit par l'évolution des effectifs dans le cadre d'une analyse rétrospective et prospective de la filière. Ainsi l'analyse de la filière doit prendre en compte les données suivantes :

Tableau 11: Critères et informations nécessaires à l'analyse d'une filière

Niveau ou stade de la filière	Informations
<i>Niveau fonctionnel</i>	Relations de l'acteur avec l'amont de la filière (A qui l'acteur achète le produit, fournisseurs des intrants...) et avec l'aval (à qu'il vent son produit), quelle quantité ?
Transformation	volume transformé, ratio de transformation, pertes à la transformation, coûts
Stockage	Volume, coût et marge, prix en saison et période de soudure.
Commercialisation	prix d'achat et de vente, qualité requise, régularité des fournisseurs, modes et délais de paiement, logistique, concurrence
Coût de filière	coût (achats intrants, outillage, loyer, entretien, services, transport, frais divers, taxes personnel...) spécifiques au produit étudié
Diagnostic de filière	informations qualitatives sur les problèmes, contraintes perçues par les agents, les propositions faites pour réduire les contraintes qui pèsent sur l'activité...

L'identification de **la filière porteuse** doit permettre de régler la nécessaire équation du **QORP**. Pour qu'une filière soit porteuse, il faut absolument qu'elle :

- offre une **quantité** suffisante pour couvrir le marché auquel il est destiné (Q)
- rende disponible un produit d'une **qualité** acceptable à mettre sur le marché (qualité recherchée ou désirée par l'acheteur potentiel) (Q)
- fournisse régulièrement le produit aux périodes et au temps désirés par les consommateurs (la **régularité** est un facteur déterminant) (R)
- permettre d'obtenir un **prix** accessible et concurrentiel sur le marché (P)

### 8.1.2 Sélection des filières

Des ateliers organisés avec les autorités communales et des entretiens que nous avons avec eux, le maïs, le manioc, le riz la volaille sont les principales filières retenues dans la commune de Lalo (tableau et annexe 2). Alors que le maïs vise la préservation de l'autosuffisance.

Tableau 12: Filières porteuses et filière levier, ressources, instruments et rôles de la commune de la Lalo

Nombre de Participants	Filières porteuses		Filière levier			Ressources, Instruments et Rôles		
	Filières	Raisons	Filières	Raisons	Risques	Ressources	Rôle de commune	Instruments
03	<p>Mais</p> <p>Manioc</p> <p>Riz</p> <p>Volaille</p> <p>Palmier à huile</p>	<p>Les terres sont disponibles et la production existe, le marché d'écoulement se développe</p> <p>Les terres sont propices et la production existe. La transformation locale se diversifie</p> <p>Existence de sols appropriés et en quantité. La demande est de plus en plus prononcée. La possibilité du couplage du riz avec le maraîchage et la pisciculture</p> <p>La demande est forte. La production demande moins d'investissements</p> <p>Produit à usage multiple. Garantie d'écoulement du produit</p>	Riz	Développement des sous filières : pisciculture, le maraîchage, création d'emploi garantie de débouché	Non disponibilité de la technologie appropriée	<p>-Conseil communal</p> <p>-Centre communal pour la promotion agricole</p> <p>-Service technique de la mairie</p> <p>-Le conseil communal, le maire et ses adjoints</p>	<p>-Sensibilisation et appui à la mise en place du cadre institutionnel approprié</p> <p>-Faciliter l'installation des opérateurs. Servir de garantie aux producteurs</p> <p>-Faciliter l'identification des technologies et leur appropriation</p> <p>-Recherche de structure compétente (CeCPA...). Suivi et évaluation</p> <p>-Facilitation de l'accès au crédit. Recherche de partenaire</p> <p>-La recherche et la mise en place de technologie appropriée pour la conservation et le stockage</p> <p>-Appui institutionnel à la mobilisation des moyens adéquats</p> <p>-Appui à la recherche et à la disponibilité des moyens de transport. Négocier pour la réaction du coût de transport avec compensation fiscale</p> <p>-Faciliter le regroupement des producteurs</p>	<p>-Organes infra communaux (conseil d'arrondissement, conseil de village)</p> <p>-Communication : mettre à contribution radio locale LALO</p> <p>-Arrêtés et délibérations en sessions du CC</p> <p>-Arrêtés, délibération et budget</p> <p>-Réunions et visites de terrains, planification, rapport</p> <p>-Négociation avec les institutions de crédit</p> <p>-Communication. Offrir un cadre institutionnel de regroupement</p> <p>-Susciter la réaction des groupements d'achat et de redistribution</p>

alimentaire au niveau de la commune, la production du manioc est dictée par l'existence des unités de transformation et la riziculture par l'existence des potentialités naturelles de sa production (terres noires, sources artésiennes etc.) et le développement d'autres activités telles le maraîchage, la pisciculture. La volaille constitue une activité moins exigeante en terre et en investissement que tout ménage peut initier et démarrer. Pour ces raisons le riz est perçu comme filière levier de la commune. Mais cette dernière est limitée par le fait qu'il ne se produisait pas dans le milieu. Il faudra alors former les agriculteurs et assurer leur encadrement. La culture du riz fera développer les cultures de gombo, de tomate surtout avec la disponibilité des sources artésiennes dont l'exploitation rationnelle pourra permettre l'irrigation des parcelles rizicoles et étendre les saisons culturales (quatre cultures par an en faisant une bonne rotation) et éviter le chômage déguisé. Les stratégies de développement de ces filières feront l'objet de la section suivante.

## **8.2 Stratégies de valorisation des filières porteuses**

Toutes les cultures végétales et les productions animales se font déjà et sont bloquées par des contraintes qui doivent être levées pour qu'elles constituent une véritable filière. Au nombre des contraintes, nous citons la pauvreté des terres de plateau, la pénibilité de travailler les terres noires, la disqualification de la main d'œuvre, l'inorganisation des acteurs, le manque de marchés d'écoulement dû surtout à l'enclavement et l'atomicité de la production.

Par rapport à l'organisation, la commune favorisera l'organisation des acteurs par activité et par spéculation si possible. Par exemple entre les groupements et les UCP, il n'y a pas un lien solide. La commune doit œuvrer pour que, pour chaque spéculation agricole, il y ait une sorte de GV qui discute des problèmes de la culture du niveau village au niveau communal en passant par le niveau arrondissement. Ces groupements par spéculation peuvent former l'union des producteurs au niveau village, de ce bureau villageois, sera constitué le bureau de l'arrondissement et celui de la commune.

Ces producteurs exprimeront leurs besoins au niveau village, puis niveau arrondissement avant celui de la commune. La collecte des productions sera plus aisée et les commerçants tireront des avantages certains. Les producteurs pourront profiter des meilleurs prix et donc négocier des marchés intéressants. Une telle organisation est bénéfique aux autorités communales qui doivent chercher à fixer une taxe au kg de produit vendu. Le fait de payer à la source sera très bénéfique aux élus et il n'y aura pas de fuite, puisque l'argent prélevé est perçu auprès du commerçant.

La politique de perception des taxes sera une politique sans saignement. Le contribuable pourra payer sans sentir qu'il est en train de payer. C'est l'organisation des acteurs, quel que soit le niveau, qui permettra d'atteindre cet objectif. Ainsi lors de la commercialisation qui désormais sera groupée, les impôts ou contributions à la construction de la commune seront soutirés par les commerçants et ces derniers verseront les fonds à la commune. Ceci paraît comme une Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA) et donc ne signifie pas que le commerçant est exempt des taxes ou impôts. Pour ce faire, des mois avant la récolte, des séances de travail regrouperont les commerçants et les organisations paysannes aussi bien au niveau communal qu'au niveau village pour discuter des prix de vente des produits. En début d'année après le vote du budget, les autorités communales négocient et fixent les taux de la contribution à la construction de la commune avec chaque corps de métier. Ainsi la collecte des fonds par les commerçants ne posera aucun problème Mais le conseil communal est tenu de suivre ces commerçants et les organisations paysannes afin de pouvoir rentrer dans l'intégralité de ses fonds. Les discussions entre acteurs doivent alors être très franches, sans parti pris et sans rancune. Sur ce point la commune doit éviter l'asymétrie des informations.

Pendant que les paysans sont en train d'être organisés au village, la commune facilitera l'installation des entreprises pouvant ravitailler la commune en intrants agricoles en s'appuyant sur les services du Centre de Production Agricole (CPA). C'est pourquoi le choix des spéculations est très important pour pouvoir donner les types d'intrants dont a besoin la commune. Il appartient, après tout aux groupements et GV de producteurs, de venir négocier avec les opérateurs sélectionner des prix de cession de ces intrants et équipements.

La commune a besoin de s'appuyer sur les activités des ONG et du CPA pour atteindre cet objectif de valoriser les filières. Elle doit chercher à faire un zonage de la commune en fonction des potentialités de chaque arrondissement et des compétences des ONG.

Plus les productions sont importantes, plus les recettes de la commune seront élevées. Il ne s'agira pas simplement de faciliter l'organisation et l'accès des producteurs aux intrants, mais il faudra les former et leur permettre d'avoir accès aux financements de leurs activités et surtout en garantissant le foncier. Par rapport aux formations, la commune veillera à ce que les formations données contribuent non seulement à rehausser le niveau de technicité des paysans mais aussi accroître leurs capacités de gestion. Ces formations seront données aussi bien aux ONG qui les encadrent mais aussi directement aux paysans. C'est pour cela que la commune a intérêt à permettre la création des petits centres ruraux de formation soit dans la commune, soit dans les communes voisines, qui partagent la même écologie.

L'accès aux structures de financement est une priorité sur laquelle la commune veillera. Les structures de micro finance existent et pullulent dans la commune. Mais les banques font défaut dans la commune. Il est bon de mieux les structurer afin qu'elles harmonisent leurs politiques et modalités d'octroi de crédit. Les organisations des paysans par filière et par village et l'organisation de la commercialisation sont des garanties certaines pour la récupération des fonds. Par les commerçants et les organisations ainsi mises en place, ces structures de financement peuvent aussi récupérer leurs fonds. La commune aura à permettre ces rapprochements.

La sécurité foncière est très indispensable dans cette zone très humanisée où la pression foncière est la plus élevée du pays. Il faudra alors distinguer les domaines d'habitation et les domaines de production. Si les terrains sont acquis pour les activités de production agricole ou non, la commune doit accélérer la procédure et surtout faciliter la procédure afin qu'elle aboutisse le plus rapidement possible.

La formation doit aussi mettre l'accent sur la nécessité de préserver l'environnement. La fertilité des terres, le couvert végétal et la gestion rationnelle de l'eau doivent être des points sur lesquels les formations insisteront encore si on opte pour une agriculture moderne.

### **8.3 Rôle de chaque acteur dans la valorisation des filières porteuses**

Loin de se répéter, cette section mettra en relief les apports des différents acteurs de la vie économique de la commune à la valorisation des filières. Ces divers acteurs sont le politique, les autorités communales, les organisations /associations des producteurs, les structures d'encadrement, les structures de financement, les commerçants et les transporteurs et les potentiels demandeurs de ces produits.

Ces derniers constituent le point focal de la réussite de la promotion de la filière. Les marchés d'écoulement ne doivent pas faire faux jeu. C'est pourquoi il est salubre d'effectuer des contrats à terme et les produits seront livrés conformément aux termes du contrat. Le risque de ces types de contrat est que la commune ne puisse pas honorer ses engagements surtout que la production agricole est très sujette encore aux vicissitudes climatiques. Dans ces conditions, l'intercommunalité sera indispensable et très précieuse. Et c'est pour ces raisons que les organisations paysannes ne seront pas uniquement au niveau communal, elles doivent être par filière au niveau des départements avant d'intégrer les Unions Départementales des Producteurs (UDP) qui doivent être restructurées pour prendre en compte les autres spéculations autres que le coton si leur statut n'était pas conçu dans ce sens.

Les producteurs doivent essayer de se montrer à la hauteur en augmentant les efforts afin d'accroître leur productivité et donc la production. Ils doivent se mettre en tête avoir un défi à relever: celui de l'amélioration de leur cadre de vie. Ainsi toutes leurs énergies seront consacrées à la production surtout que le marché est garanti.

Les structures de financement doivent permettre aux paysans d'avoir le crédit à temps pour que celui-ci serve ce à quoi il a été sollicité. Les structures d'encadrement doivent tenir compte de la lenteur et des modalités de celles là. Mais très souvent c'est le conseil d'administration de ces structures de financement qui retardent les procédures car il doit donner son quitus avant que l'emprunteur ne soit en possession des fonds. La procédure doit être raccourcie pour permettre le développement des filières choisies.

Les commerçants et les transporteurs ont l'obligation de collecter les produits auprès des producteurs. A ce niveau ils doivent bien jouer leur rôle en payant aux prix convenus et en remboursant à temps les producteurs, en rétrocédant à la commune ce qui lui revient (les taxes de construction de la commune), en respectant les types et qualités d'intrants souhaités et en respectant les périodes de livraison et de collecte.

Les autorités communales ont l'obligation de faire le point à la fin de chaque campagne : la quantité des produits commercialisés, les recettes de contribution à la construction de la commune ainsi que les autres taxes perçues, les utilisations faites de ces fonds, les prévisions et ce qui reste à faire. De tels points encouragent les contribuables à s'exécuter davantage et incitent même à la dénonciation de ceux qui refusent de respecter le jeu. La commune en plus doit essayer de maintenir autant que possible les voies praticables, désenclaver les zones de production, électrifier si nécessaire ces zones. Les autorités communales devront aussi favoriser l'installation des fermes modernes ou ranches dans cette zone de forte pression foncière et où les centres urbains sont appelés à exploser.

Les structures d'encadrement sont surtout les ONG mais aussi les structures de l'Etat tels le CPA, les projets et des agences de développement. Ces structures chercheront aussi à avoir les statistiques de production au niveau de leur zone d'intervention. Ceci permet d'effectuer de bonnes projections et prévisions de production. Ces diverses structures doivent se réunir périodiquement pour examiner les problèmes rencontrés et trouver les solutions qui s'imposent. Les approches d'intervention doivent être harmonisées pour éviter les conflits sur le terrain et surtout pour pouvoir être complémentaires et non conflictuels sur le terrain.

## 9. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La promotion de l'économie de la commune de Lalo repose donc essentiellement sur les activités agricoles mais elle demande de mettre l'accent sur le transport et la communication mais aussi le développement des produits maraîchers et le petit élevage.

La promotion de cet élevage passe par la sécurisation des promoteurs, le développement des usines de provenderie, la formation et les facilités d'installation des promoteurs. On doit viser non seulement une économie de marché mais un système de production durable. L'industrialisation à outrance n'est pas la meilleure voie de décollage de l'économie mais la pratique des petites unités pérennes de production.

La situation géographique de la commune, zone enclavée ayant des disponibilités en terres très riches exige que l'on oriente ses activités vers l'agriculture moderne. Mais cette orientation doit se faire avec les autres communes satellites comme Toffo, Bopa, Dogbo, klouékanmè Toviklin.. Tous les chefs lieux de ces communes auront leur population au-delà des 80 000 habitants dans les vingt prochaines années. Sans une modernisation des activités économiques le carnage ne pourra pas être évité.

L'intercommunalité doit cesser d'être politique mais elle doit avoir une vision économique. Elle devra permettre la réalisation des infrastructures communes à caractère régional (routes, centres de formation, santé, etc. Les échanges entre les communes peuvent permettre d'effectuer une bonne programmation et évitera les gaspillages de fonds. Elle peut aussi permettre l'augmentation de l'offre pour la satisfaction de certains marchés. Aucune commune ne peut prétendre se développer en vivant en autarcie.

Les autorités communales devront chercher à jeter les bases d'une telle économie. D'abord il faut que l'approche change pour permettre la participation de toutes les couches. La transparence dans la gestion de la cité est une composante importante de la bonne gouvernance que ces autorités doivent chercher à respecter.

## CONCLUSION GENERALE

Cette monographie montre que la commune de Lalo, apparemment pauvre est riche et dispose des atouts certains qu'il convient de mieux exploiter. Dans la commune de Lalo, les atouts touchent surtout la pratique agricole, l'élevage, les structures d'encadrement, surtout les ONG qui interviennent dans presque tous les domaines mais aussi les avantages naturels (sources d'eau, les terres noires, les carrières de sable blanc, de graviers, etc.). Ces atouts sont handicapés par des contraintes telles la pression foncière, la pauvreté des terres, la mauvaise habitude de ne pas contribuer aux recettes de la commune, l'enclavement des zones, le faible taux de scolarisation, la faible couverture sanitaire, le manque d'électricité dans plusieurs arrondissements, le manque d'industries, etc. La première des actions est d'amener les populations à mieux cerner la décentralisation par les méthodes participatives d'élaboration des budgets de la commune, l'organisation des acteurs par secteur d'activité, la nécessité de rendre compte. Ceci permettra l'accroissement de la participation de la population à la construction de la cité.

La collaboration avec les autres communes est un impératif pour pouvoir désenclaver la commune et permettre un développement harmonieux de ses activités. Cette intercommunalité touchera aussi les structures de financement et les centres de formation qui ne pourront pas être installés dans toutes les communes. L'entente entre ces communes est très importante car la politisation des actions de développement ne pourra pas sortir chaque commune de l'ornière.

## **BIBLIOGRAPHIE**

**Conseil Economique et Social (2000)** : Les capacités d'auto développement des futures collectivités locales au Bénin : Résultats de l'enquête dans les futures localités administratives du Bénin.

**INSAE (2002)** : Recensement général de la Population et de l'habitat.

**INSAE/PNUD (2000)** : Etude sur les conditions de vie des ménages ruraux (ECVR)édition 1999-2000

**MAEP (2004)** : Statistiques agricoles campagne 2003-2004

**MISD (2001)** : Atlas des monographies des communes du Bénin

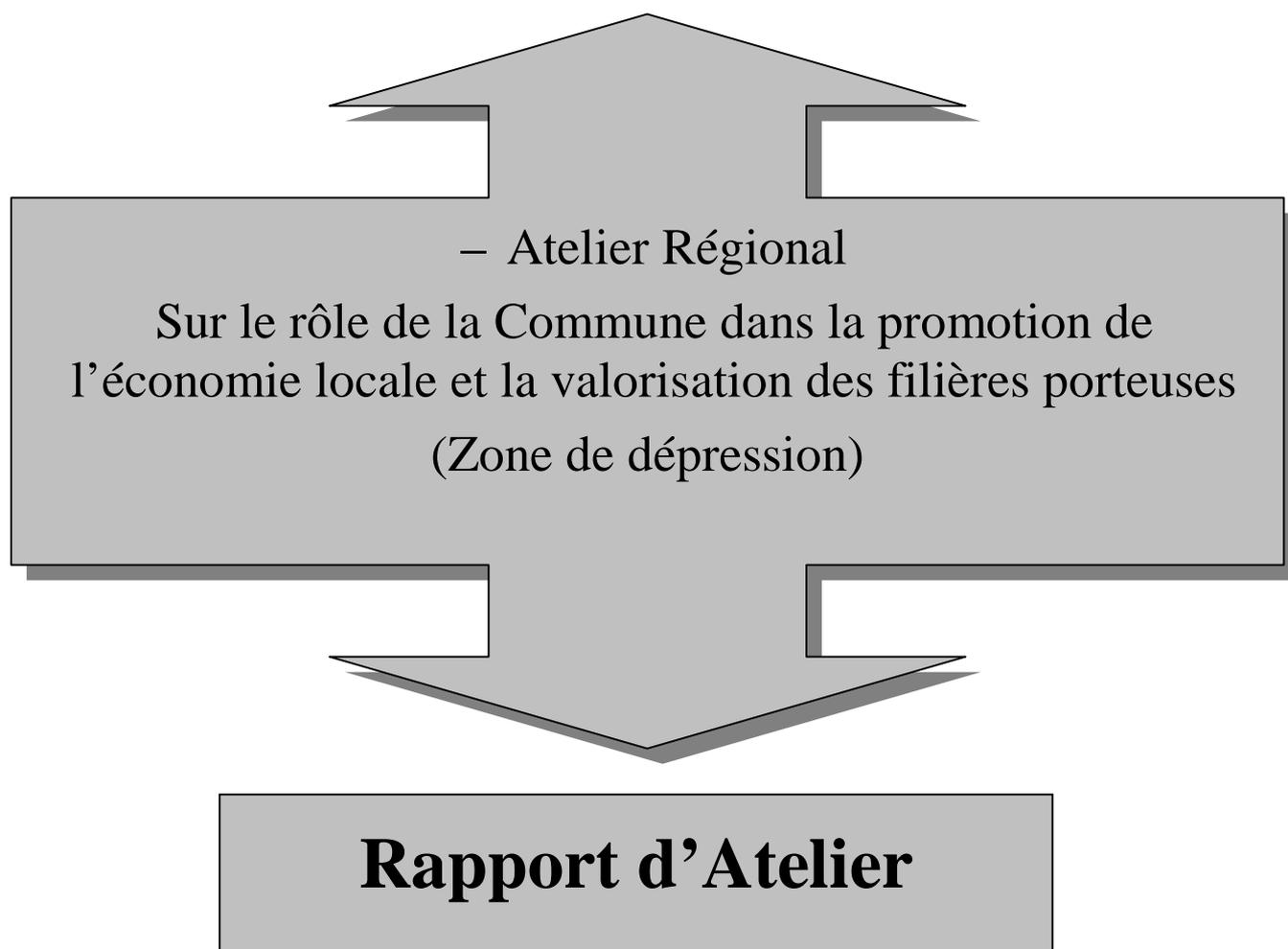
**LARES (2001)** : La problématique de l'intercommunalité dans le fonctionnement des communes béninoises

**SNV et Comité de Pilotage pour l'élaboration du PDC de Lalo (2004)** : Plan de développement de la commune de Lalo

Annexe 1 : Evolution du taux de croissance des superficies, des rendements et des productions de principales cultures de la commune de Lalo

<b>SUPERFICIE (ha)</b>														
<b>Année</b>	<b>Maïs</b>		<b>Piment</b>		<b>Tomate</b>		<b>Gombo</b>		<b>Arachide</b>		<b>Manioc</b>		<b>Haricot</b>	
1998-1999	5270		310		1300		188		370		1820		485	
1999-2000	6130	16,32	685	120,97	1336	2,77	296	57,45	1170	216,22	2480	36,26	965	98,97
2000-2001	6355	3,67	430	-37,23	935	-30,01	240	-18,92	1115	-4,70	2202	-11,21	793	-17,82
2001-2002	6296	-0,93	512	19,07	846	-9,52	131	-45,42	1260	13,00	2337	6,13	845	6,56
2002-2003	6861	8,97	507	-0,98	793	-6,26	147	12,21	1391	10,40	2867	22,68	568	-32,78
2003-2004	7295	6,33	505	-0,39	810	2,14	95	-35,37	930	-33,14	2065	-27,97	630	10,92
MOYENNE	6367,83	6,87	491,50	20,29	1003,33	-8,18	183	-6,01	1039,33	40,36	2295,17	5,18	714,33	13,17
<b>RENDEMENT (kg/ha)</b>														
1998-1999	1275		661		6463		2500		832		30479		652	
1999-2000	1212	-4,94	626	-5,30	7934	22,76	2615	4,60	783,00	-5,89	15250	-49,97	702,00	7,67
2000-2001	1056	-12,87	542	-13,42	7000	-11,77	1496	-42,79	636,00	-18,77	26714,00	75,17	516,00	-26,50
2001-2002	893	-15,44	393	-27,49	5578	-20,31	2802	87,30	511,00	-19,65	24945,00	-6,62	439,00	-14,92
2002-2003	809	-9,41	519	32,06	5199	-6,79	3095	10,46	590,00	15,46	19600,00	-21,43	511,00	16,40
2003-2004	932	15,20	499	-3,85	5685	9,35	3021	-2,39	611,00	3,56	24116,00	23,04	405,00	-20,74
MOYENNE	1029,5	-5,49	540	-3,60	6309,83	-1,35	2588	11,43	660,50	-5,06	23517,33	4,04	537,50	-7,62
<b>PRODUCTION (tonne)</b>														
1998-1999	6719		205		8402		470		308		55471		316	
1999-2000	9850	46,60	416	102,93	10600	26,16	774	64,68	916	197,40	37820	-31,82	677	114,24
2000-2001	6713	-31,85	233	-43,99	6545	-38,25	359	-53,62	709	-22,60	58824	55,54	409	-39,59
2001-2002	5621	-16,27	200	-14,16	4719	-27,90	367	2,23	644	-9,17	58296	-0,90	371	-9,29
2002-2003	5551	-1,25	263	31,50	4121	-12,67	455	23,98	820	27,33	56194	-3,61	290	-21,83
2003-2004	6799	22,48	252	-4,18	4690	13,81	287	-36,92	568	-30,73	49800	-11,38	255	-12,07
MOYENNE	6875,50	3,94	261,50	14,42	6512,83	-7,77	452	0,07	660,83	32,45	52734,17	1,57	386,33	6,29

Source : Elaboré à partir des données du MAEP, 2004



**Financement :** Programme d'Appui au Démarrage des Communes  
(PRODECOM)

**Maître d'œuvre :** Cabinet Afrique conseil

**Consultants :**

**NANGBE Florentin, Sociologue**

**GANDONOU Marius , Agro - économiste**

**FAHALA Adéyemi, Agro - économiste**

**Allada le 9 Février 2006**

Le jeudi 09 février 2006, s'est tenu à l'hôtel Hibiscus d'Allada (département de l'Atlantique) un atelier régional sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses.

Etaient présents à cet atelier, plusieurs élus locaux et agents des différentes communes invitées ; un représentant de la mission de la décentralisation, et trois Consultants d'Afrique Conseil (deux Agro-économistes, Messieurs GANDONOU Marius et Adeyemi FAHALA) et (un Sociologue, M. Florentin NANGBE).

À l'ouverture de l'atelier, après que M. GANDONOU a souhaité la bienvenue à chacun et à tous, l'élection du présidium a été faite. Il est composé d'un président, M. KOUDANDE Etienne Comlan, Secrétaire Général de la Mairie de Toffo et deux (2) rapporteurs (M. AGBODAÏNON Urbain, C/SAE/DPDM Mairie de Cotonou et M. FAGBEMY Mouftaou, C/SDLCD Mairie de Lalo). Ensuite, M. GANDONOU est revenu expliquer comment est-ce qu'on est arrivé à l'idée d'organisation d'un tel atelier, ses objectifs et les résultats attendus.

### **Constats**

Il a été remarqué que la plupart des communes ne connaissent pas leur rôle. Cet état de chose fait qu'il y a une mauvaise application des PDC. Les entreprises au niveau des communes ont des difficultés dans leur émergence. Les ressources locales sont faiblement suffisantes. Les mairies manquent de ressources humaines compétentes et de savoir-faire nécessaire pour l'exécution des PDC.

On a tendance à souvent condamner l'Etat pour ce qu'il n'a pas encore jusqu'aujourd'hui procédé au transfert des compétences. En dehors de tout ceci, il y a aussi un déficit de réalité concertée entre l'Etat, les acteurs économiques et les communautaires. C'est fort de ces constats qu'un tel atelier a été organisé.

### **Objectifs de l'atelier**

Les objectifs de l'atelier s'articulent autour des points suivants :

- Identifier les potentialités de développement des communes ;
- Choisir les principales filières porteuses de chaque commune ;
- S'enrichir des expériences déjà menées dans le domaine de la promotion de l'économie locale ;
- Contribuer à l'élaboration de la monographie communale

### **Résultats attendus**

À la fin de l'atelier, les communes doivent :

- Connaître leur rôle dans la promotion de l'économie locale ;
- Identifier les filières porteuses et les opportunités de leur valorisation ;

- Appréhender les outils et mesures adéquats pour un développement communautaire durable.

Le thème de l'atelier a été développé en trois (3) parties (modules) qui se présentent comme suit :

- I- Présentation de la zone agroécologique
- II- Développement local, promotion de l'économie locale et valorisation des filières porteuses
- III- Echanges et réflexions thématiques

#### I – PRESENTATION DE LA ZONE AGROECOLOGIQUE (M. GANDONOU)

Pour une exploitation plus efficace et plus efficiente des potentialités, plusieurs zonages agroécologiques ont été définis par le LARES, offrant des opportunités d'activités diverses. Les communes appartenant à la même zone agroécologique sont homogènes du point de vue des opportunités notamment agricoles. Les communes qui ont en commun le même climat, les mêmes sols, la même végétation, les mêmes systèmes de culture forment alors une zone agroécologique.

Les ateliers sont donc organisés selon les zonages. Précisons que le Bénin compte au total huit (8) zones agroécologiques. L'atelier d'Allada regroupe les communes de la zones de dépression. Ces communes sont au nombre de cinq (5) à savoir : Toffo, Lalo, Adja-Ouèrè, Pobè, Zogbodomey et regroupent les départements de l'Atlantique, du Couffo, du Plateau et du Zou.

#### **Caractéristiques de la zone de dépression**

Cette zone est caractérisée par un climat soudano-guinéen avec deux (2) saisons de pluie séparées par des saisons sèches, des sols très argileux profonds et humidifères, fertiles mais souvent hydromorphes et difficiles à travailler ; une forêt dense semi-décidue à grands arbres.

Comme système de culture : nous avons la culture à plat dominant avec maïs en tête de rotation ; niébé, manioc plus cultures maraîchères.

Activités possibles : culture de maïs, de manioc, du riz, du niébé, de l'ananas, de l'arachide, comme culture industrielle, de teck, d'acacia, de palmier à huile, des agrumes comme cultures pérennes. On a aussi les cultures maraîchères. Comme production animale, on a l'élevage porcin, l'embouche de petits ruminants, l'aviculture, l'héliciculture, l'aulacodiculture.

Transformation de produits : transformation du palmier à huile en huile rouge, sodabi, tourteau etc. ; du manioc en gari et en tapioka ; d'arachide en huile et galette (klui-klui).

Ainsi prend fin l'exposé de la première partie. Quelques questions ont suivi après. Une qui a surtout attiré l'attention des participants était la présence de Cotonou et d'Abomey-Calavi à l'atelier d'Allada. Cotonou et Abomey-Calavi étaient à l'atelier des communes de la zone de pêche qui s'est tenu à Ouidah. Leur présence à Allada justifie le fait que ces communes se retrouvent entre la zone de pêche et la zone de dépression. Et si elles sont classées dans la zone de pêche, c'est parce qu'elles regorgent plus de critères de caractérisation de ladite zone.

## II – Première partie du module 2 : DEVELOPPEMENT LOCAL ET PROMOTION DE L'ECONOMIE LOCALE (M. NANGBE)

### a- Développement local

Lorsque nous parlons du développement local, il n'est plus question de penser que l'Etat doit exécuter les programmes à la place des communes. C'est donc une rupture avec l'ancien schéma. C'est pourquoi on parle de décentralisation (pouvoir à la base). Autre fois, c'était à l'Etat de s'occuper des communes. Mais aujourd'hui, il revient à ces dernières de se prendre en charge. Pour cela, l'Etat doit procéder au transfert des compétences. Mais force est de constater qu'il tarde à rendre autonomes les communes. Ainsi on ne manque pas d'assister à des conflits entre l'Etat centralisateur et les communes à travers leurs élus locaux. Or pour un développement effectif des localités, il faut que les communes aient tout ce dont elles ont besoin à leur disposition et qu'il y ait une participation active de tous les acteurs locaux. Mais la remarque en est tout autre. On ne manque pas d'assister à des prises de bec entre les élus locaux. On constate que les opposants ne participent pas au fonctionnement du conseil communal, or le développement n'engage pas seulement le maire et ses adjoints mais les opposants aussi.

Ce disfonctionnement fait que la mise en œuvre d'un PDC semble toujours difficile. Les causes de ce disfonctionnement sont multiples. On a entre autre, un manque de concertation, un déficit de lien de consensus, une tendance les élus locaux à toujours décider à la place des populations.

En général, la base ignore le sens qu'on donne aux communes (entité politique et collective). Les maires doivent pouvoir avant l'élaboration des PDC identifier tous les programmes en cours dans leur localité. C'est pourquoi la technique de l'audit est très nécessaire à appliquer avant le choix des élus locaux.

L'objectif du développement local, est d'intégrer le territoire (commune) dans un programme plus vaste (adhésion à un groupe référence). Une commune ne doit pas vivre en autarcie. Elle doit pouvoir compter sur celles qui lui sont périphériques.

Mais lorsqu'on prend par exemple deux (2) communes telles que Cotonou et Abomey-Calavi ou Allada et Zogbodomey ; quels projets ont-elles en commun ?

Les communes doivent hiérarchiser un certain nombre de problèmes qu'elles ont en commun afin de mieux résoudre les différents problèmes qui s'imposent à elles.

Les populations doivent comprendre qu'avec l'identification des ressources locales (90 % fiscale), qu'elles ne peuvent pas s'épanouir si absence de motivation il y a. Sinon elles ne pourront pas juguler le court-circuit que leur inflige un mauvais fonctionnement communautaire.

Les acteurs impliqués dans le développement local sont : les entreprises de tous secteurs confondus à savoir les industries, les services, l'artisanat etc....

### ***b- Rôle de la commune dans la promotion de l'économie locale***

La promotion de l'économie locale confère quatre (4) rôles principaux aux communes à savoir :

Le rôle de proximité : connaître, informer les acteurs de l'économie locale

Rôle d'orientation et planification : définir des objectifs, développer des lieux d'hébergement des entreprises, rendre disponible l'eau, les pistes et le foncier selon les prérogatives dévolues aux communes

Rôle d'appui : développer les aides immatérielles

Rôle de facilitation : créer un cadre institutionnel fiable.

Les acteurs impliqués dans la promotion de l'économie locale sont :

- Les acteurs politiques (principalement les élus locaux de la commune) ;
- Les acteurs institutionnels ;
- Les acteurs économiques ;
- Les acteurs sociaux et culturels ;
- Les ONG, les réseaux d'acteur
- Etc.

Deuxième partie du Module 2 : VALORISATION DES FILIERES PORTEUSES : (par M. Fahala ADEYEMI)

Pour le développement des communes, il faut des activités économiques. Personne (l'Etat surtout) ne peut plus penser à la place des communautaires pour leur dire de produire telle ou telle chose pour accroître leur économie. Il revient donc à ces derniers de réfléchir et de savoir quelles sont les activités qu'ils peuvent développer pour que chaque citoyen puisse se retrouver dans sa peau.

#### 1- Définition de la filière

La filière est un groupement cohérent et opérationnel d'individus ou groupes qui interviennent dans la production, de transformation, la commercialisation et la consommation et qui ont comme point commun, l'ajout de la valeur ajoutée à un produit ou à un groupe de produits.

Les filières qui sont dites porteuses sont identifiées en fonction d'un certain nombre de critères que l'on peut regrouper en deux (2) grandes catégories.

\* **Les critères liés à la rentabilité économique et financière de la filière**

- La rentabilité intérieure et extérieure de la filière ;
- Le poids économique de la filière se traduisant par le pourcentage de la production par rapport à la situation nationale et son évolution ;
- La valeur ajoutée créée et son évolution ;
- La contribution de la filière à l'économie de la région en termes de croissance et d'emplois ;
- L'écoulement des produits

\* **La création d'emploi**

L'emploi est au centre de la problématique de la croissance économique. La création d'emplois est une priorité nationale. Ainsi, le nombre d'emplois créés par filière est un critère important. Il se traduit par l'évolution des effectifs dans le cadre d'une analyse rétrospective et prospective de la filière.

2- **Analyse de la filière**

En amont de l'analyse, le travail commence par la collecte d'information. Il s'agit d'abord de rassembler et d'analyser la documentation, puis sur ces bases, de compléter l'information et d'en assurer la mise à jour par le travail du terrain comprenant enquêtes et interviews chez les intervenants de la filière.

En aval du travail d'analyse, les résultats fournis par l'analyse de filière permettent :

- L'analyse de la problématique de filière (diagnostic stratégique basé sur les problèmes et contraintes perçues par les acteurs) ;
- la « macro gestion » de filière (gestion des mesures politico-administratives, réglementaires, législatives ou économique concernant la filière,...)
- la « micro gestion » de filière (partenariat, organisation des agents pour améliorer les résultats dans la filière...)

L'identification de la filière porteuse doit permettre de régler la fameuse équation QORP. Pour qu'une filière soit porteuse, il faut absolument qu'elle :

- Offre une quantité suffisante pour couvrir le marché auquel il est destiné (Q) ;
- Rende disponible un produit d'une qualité acceptable à mettre sur le marché (qualité recherchée ou destinée par l'acheteur potentiel) (Q) ;

- Fournisse régulièrement le produit aux périodes et aux temps désirés par les consommateurs (la régularité est un facteur déterminant) (R) ;
- Permettre d'obtenir un prix accessible et concurrentiel sur le marché (P)

### *Exemple de filières porteuses*

- La citronnelle
- Le champignon
- Le souchet
- Le palmier à huile
- Le piment vert
- Etc.

Ce ne sont pas seulement les activités du secteur tertiaire qui font les filières porteuses. Nous avons aussi celles des secteurs primaires et secondaires (le tourisme par exemple)

### **Conclusion**

La promotion de l'économie locale constitue l'un des principaux porteurs de richesses et d'emplois à travers la valorisation des potentialités locales.

### III- Module 3 : ECHANGES ET REFLEXIONS THEMATIQUES

Quatre (04) tableaux ont été remplis par les participants. Les tableaux portent les titres suivants :

- 1- Les filières porteuses
- 2- Le choix des filières porteuses (levier)
- 3- Les ressources et instruments de promotion de l'économie locale
- 4- Rôle des communes dans la promotion de l'économie locale

### Module 4 : Point sur la collecte des données sur les communes.

En somme, les participants ont été ravis de cette communication qui, loin d'être une de plus a été pour eux la bienvenue. Elle leur a permis d'avoir une idée plus nette de ce qu'est le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses.

### Identification des filières porteuses, Ressources, Instruments et Rôles des communes

Communes	Nbre de Ppants	Filières porteuses		Filière - levier			Ressources, Instruments et Rôles		
		Filières	Raisons	Filières	Raisons	Risques	Ressources	Rôle de commune	Instruments
ZOGBODOMEY	01	Riz	Présence de cours d'eau	Palmier à huile	Le sol de Zogbodomey est approprié à cette production	Pas de risque majeur. Il y a suffisamment de terre. Il suffit qu'on ait des fonds nécessaires pour cette réalisation	-Impôts et taxes. -Avec le développement de l'activité, ils vont améliorer la technologie pour accroître le rendement. -Ressources humaines	-La mairie doit organiser la population en tenant compte de tous les partis politiques -Les palmiers sélectionnés - Au début les organisations paysannes vont utiliser les technologies traditionnelles -Encadrement des hommes politiques de la commune -Cotisation des membres -Mettre en place une autre organisation qui sera spécialisée dans la vente des noix de palmes	-Une structure fédérative de toutes les forces politiques de la commune -Organisation paysanne outils traditionnels (houe, coupe-coupe etc) -Sensibilisation -La mairie doit veiller sur les fonds
		Palmier à huile	Assez de terres fertiles pour la production de ce produit						
		Production animale	Participe à l'épanouissement des populations	Production animale (élevage)	C'est une activité qui existait et qui nécessite d'être développée	Risque de vol			
		Plantation de teck	Permet la fabrication des meubles et autres						
		Pêche	Présence de cours d'eau comportant assez de poissons						

Communes	Nbre de Ppants	Filières porteuses		Filière - levier			Ressources, Instruments et Rôles		
		Filières	Raisons	Filières	Raisons	Risques	Ressources	Rôle de commune	Instruments
								<ul style="list-style-type: none"> <li>-Transformation en huile de palme et palmiste. Vente des noix sous forme brute</li> <li>-Production de sodabi, fabrication des nattes et de tourteaux</li> <li>-Acheminement par voiture</li> <li>- Construction de magasin pour le stockage</li> <li>-Les gens viendront acheter sur place</li> </ul>	
ABOMEY-CALAVI	03	Ananas Manioc Palmier à huile Maïs	La situation géographique de la commune de Calavi permet de ravitailler les communes limitrophes : Sô-Ava – Cotonou – Sèwè-Podji– Ouidah - Nigéria	Ananas	-La fertilité de nos sols permet une rentabilité satisfaisante. Le rendement à l'hectare permet aux paysans de résoudre plusieurs problèmes.	-Le manque de suivi technique peu entraîner la faillite  -Le non-respect de période de plantation entraîne la mévente	Recherche d'un crédit au niveau des micro projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibilisation</li> <li>-Améliorer la fertilité du sol</li> <li>-Apprêter le sol (débroussage, niveler)</li> <li>-Achat des</li> </ul>	Mise en place et formation des organes d'exécutions

Communes	Nbre de Ppants	Filières porteuses		Filière - levier			Ressources, Instruments et Rôles		
		Filières	Raisons	Filières	Raisons	Risques	Ressources	Rôle de commune	Instruments
		Pêche			-Les moyens de transformation sont tout soit peu adaptable au milieu			engrais et autres -Achat des pulvérisateurs, houe, coupe-coupe  -Organisation d'une formation sur la gestion des ressources  -les micro finances	
POBE	02	Palmier à huile  Maïs  Elevage	-En améliorant la production et négocier avec les industriels pour la transformation sur place des sous-produits du palmier (cosmétiques)  -En améliorant les techniques culturelles et en organisant les agriculteurs  -En encourageant et renforçant la capacité des éleveurs	Palmier à huile  Tourisme	Terre favorable à la culture du palmier à huile  Commune cosmopolite	Fixation des prix par les consommateurs (coût mondial)	Recherche de financement	-Organiser les producteurs  -Négocier avec les structures concernées  -Recherche des marchés d'écoulement  -Camions  -Cuves  -CERPA (Carder)	-Information  -Sensibilisation

Communes	Nbre de Ppants	Filières porteuses		Filière - levier			Ressources, Instruments et Rôles		
		Filières	Raisons	Filières	Raisons	Risques	Ressources	Rôle de commune	Instruments
		Gombo  Tourisme	-En encourageant les agriculteurs et trouvant une technique de conservation (séchage) -En négociant avec les investisseurs pour revaloriser les sites touristiques						
COTONOU	02	Tourisme  L'agricul-ture urbaine (la pêche, la production maraîchère et l'élevage)  le transport urbain	Existence des structures d'accueil (l'aéroport, le climat, hôtels, plages, le lac Nokoué, le CPA, la proximité de Ganvié et du centre BYMINS etc...) mais mal exploités  -Forte demande en légume, forte demande en produits de pêche (poissons-crevettes) -Existence des potentiels mais mal exploités (lac Nokoué et la mer)  Existence d'une	Agriculture urbaine	-La forte demande de consommation  -Importation de certains produits des pays voisins	-Insécurité foncière  -Coût élevé des intrants  -Utilisation d'engin de pêche  -Existence de beaucoup de divergence dans la pratique de la pêche	Apports personnels des producteurs et apports des institutions de micro finance et des bailleurs de fonds	-Organiser les différentes associations de producteurs et servir d'interface entre producteur et bailleurs  -Aider à trouver des circuits d'approvisionnement de qualité et de conditions favorables  -Formation sur une bonne utilisation du matériel et autres  -Appui financier,	-Mettre à la disposition des producteurs l'expertise de la ville  -TIC et autres  -Appel à l'expertise externe  -TIC et coopération décentralisée  -Créer un cadre de concertation et d'échanges

Communes	Nbre de Ppants	Filières porteuses		Filière - levier			Ressources, Instruments et Rôles		
		Filières	Raisons	Filières	Raisons	Risques	Ressources	Rôle de commune	Instruments
			forte densité – mobilité urbaine du fait des activités économiques, la pression des communes environnantes					conseils et recherche de source de financement  -Conseils	
ADJA-OUERE	03	Mais  Manioc  Palmier à huile et les dérivés du palmier à huile  Elevage aulacode  Maraîchères	Fertilité du sol aux produits cités	Palmier à huile	Plusieurs dérivés de rentabilités à savoir : -Huile de palme -Vin de palme -Sodabi -Noix de palme -Etc...	Entretien (feu – intrant)	Ressources humaines	-Reconnaissance des organisations par la commune  -Organisation paysanne et coopérative d'aménagement rural  -Distributeurs reconnus agréés  -Consommation sur place et écoulement à l'extérieur  -Mécaniques  -CeRPA  -UR/CAR et CODA  -Camion	Information et sensibilisation

Communes	Nb de Ppants	Filières porteuses		Filière - levier			Ressources, Instruments et Rôles		
		Filières	Raisons	Filières	Raisons	Risques	Ressources	Rôle de commune	Instruments
								-CUVE	
TOFFO	02	Palmier à huile  Ananas  Maïs  Manioc	-Production généralisée dans les 10 arrondissements - Existence d'une organisation de base de la filière (coopératives d'aménagement rurales)  -Intensification active, mais très poussé de la filière -Création d'une association des producteurs d'ananas de la commune (UGPAT)  -Culture dans les 10 arrondissements -Principale activité des agriculteurs  -Production dans toute la commune -Groupement de femmes pour la transformation en gari	Palmier à huile	-Production généralisée dans les 10 arrondissements  -Existence d'une organisation de base de la filière (4 coopératives d'aménagement rurales)	-Après les abattages en vue d'extraire du vin de palme pour obtenir du sodabi, la régénéscence de la plantation est très lente et dure des années, du fait du manque de souches sélectionnées qui puissent vite se reproduire  -Baisse de productivité des palmiers naturels  -Approvisionnement du producteur	-Internes étatiques et -Propre étatique et -Etatique local et -URCAR Etat et -Locales	-Coordination des producteurs et promotion de la filière  -SRPH pour les plants et CeCPA pour les intrants  -Amélioration de la productivité  -Appui technique au CAR et agriculteurs privés  -Permettre aux CAR d'entretenir et de renouveler leur production  -Permettre aux producteurs de vendre le fruit de leurs productions  -Acheminement des produits vers Bohicon	-Les organisations institutionnelles de gestion (CAR)  -CPA-ONG (formation) CeCPA  -Projets – commune (PAI) et ONG  -Camions  -Magasins  -Ressources propres

Communes	Nbre de Ppants	Filières porteuses		Filière - levier			Ressources, Instruments et Rôles		
		Filières	Raisons	Filières	Raisons	Risques	Ressources	Rôle de commune	Instruments
		Aulacode	-En pleine expansion -Création d'une association des Aulacodiculteurs					-Permettre l'écoulement du produit  -Conservation  -Permettre le transport des produits	
LALO	03	Maïs	Les terres sont disponibles et la production existe, le marché d'écoulement se développe	Riz	Développement des sous-filières : pisciculture, le maraîchage, création d'emploi garantie de débouché	Non-disponibilité de la technologie appropriée	-Conseil communal -Centre communal pour la promotion agricole  -Service technique de la mairie  -Le conseil communal, le maire et ses adjoints	-Sensibilisation et appui à la mise en place du cadre institutionnel approprié  -Faciliter l'installation des opérateurs. Servir de garantie aux producteurs  -Faciliter l'identification des technologies et leur appropriation  -Recherche de structure compétente (CeCPA...). Suivi	-Organes infra-communaux (conseil d'arrondissement, conseil de village)  -Communication : mettre à contribution radio locale LALO  -Arrêtés et délibérations en sessions du CC  -Arrêtés, délibération et budget
		Manioc	Les terres sont propices et la production existe. La transformation locale se diversifie						
		Riz	Existence de sols appropriés et en quantité. La demande est de plus en plus prononcée. La possibilité du couplage du riz						

Communes	Nbre de Ppants	Filières porteuses		Filière - levier			Ressources, Instruments et Rôles		
		Filières	Raisons	Filières	Raisons	Risques	Ressources	Rôle de commune	Instruments
		Volaille	avec le maraîchage et la pisciculture  La demande est forte. La production demande moins d'investissements					et évaluation  -Facilitation de l'accès au crédit. Recherche de partenaire  -La recherche et la mise en place de technologie appropriée pour la conservation et le stockage	-Réunions et visites de terrains, planification, rapport  -Négociation avec les institutions de crédit -Communication. Offrir un cadre institutionnel de regroupement
		Palmier à huile	Produit à usage multiple. Garantie d'écoulement du produit					-Appui institutionnel à la mobilisation des moyens adéquats  -Appui à la recherche et à la disponibilité des moyens de transport. Négocier pour la réaction du coût de transport avec compensation fiscale -Faciliter le regroupement des producteurs	-Susciter la réaction des groupements d'achat et de redistribution

**Annexe : Liste de présence**

<b>N°</b>	<b>Commune</b>	<b>Nom &amp; Prénom du Représentant</b>	<b>Fonction</b>
1	LALO	AHOUNINNOU H. Justin	Cultivateur (Producteur)
2	LALO	DEME Paul	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire de Lalo
3	LALO	FAGBEMY Mouftaou	C/ SDLCD
4	ZOGBODOMEY	KAGBOTEMI Thomaas	
5	TOFFO	GBEGAN Wilfrid	C/SDLP-TOFF
6	TOFFO	KOUDANDE C. Etienne	SG Mairie TOFFO
7	COTONOU	NOUMETON Julien	C/DSDM
8	COTONOU	AGBODAÏNON Urbain	C/SAE/DPDM – Mairie Cotonou
9	ADJA-OUERE	ABIALA B. Soulé	S/ADC-
10	POBE	ESSIKOTAN Samuel	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire
11	POBE	CHEGBE A. Richard	CA Ahoyéyé
12	ABOMEY-CALAVI	GNONLONFOUN D. Lazar	2 <sup>eme</sup> Adjoint au Maire
13	ABOMEY-CALAVI	MIGNANWANDE Genevié	Agent commercial
14	ABOMEY-CALAVI	GNONLONFOUN Clément	Producteur de Palmier à huile
15	ADJA-OUERE	El Hadj ADEGNIKA Chouaïbou	Opérateur Economique AOECAO
16	ADJA-OUERE	FADONOUGBO Célestin	Président de UCP A-O